

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1906-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

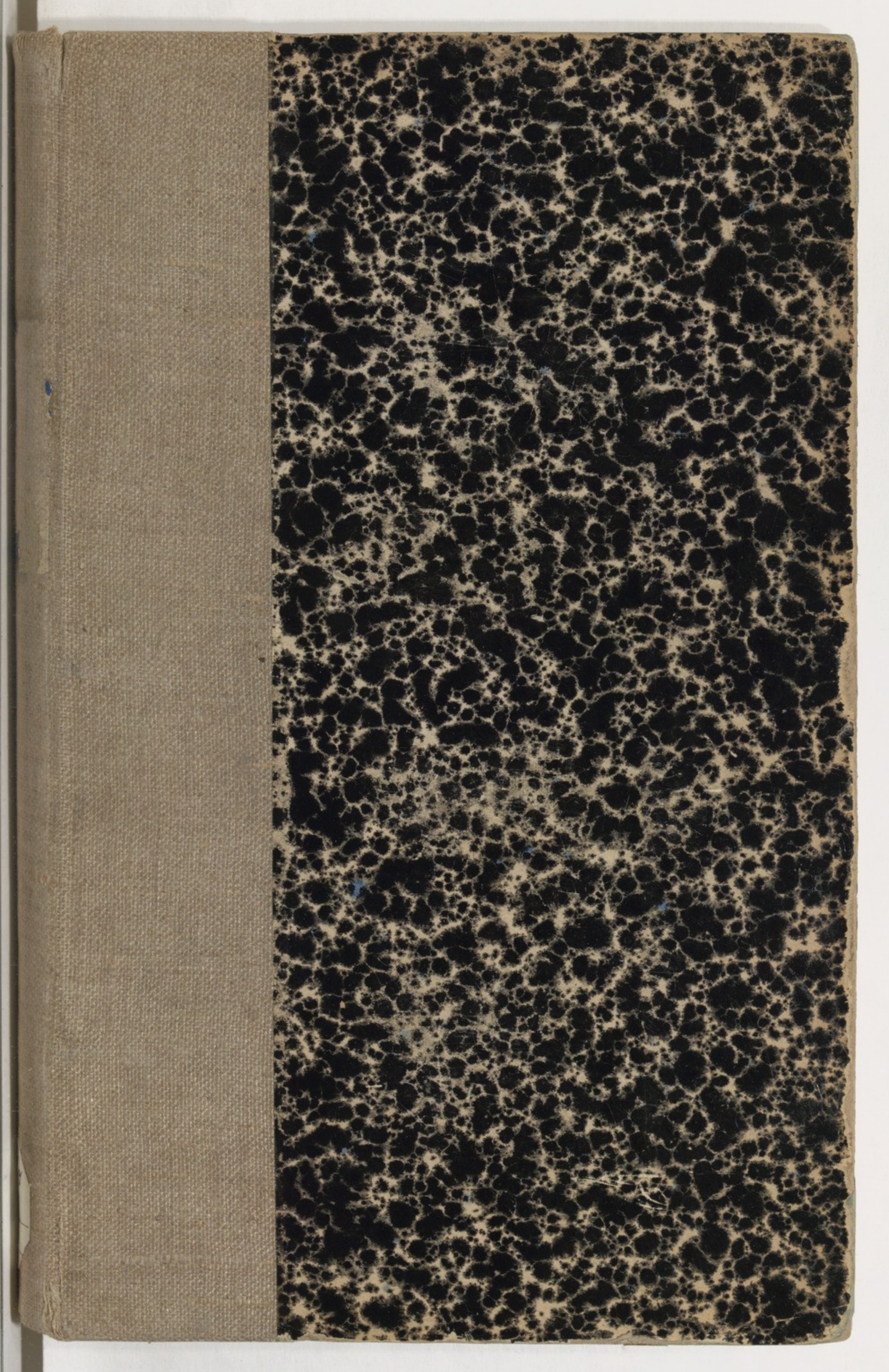
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

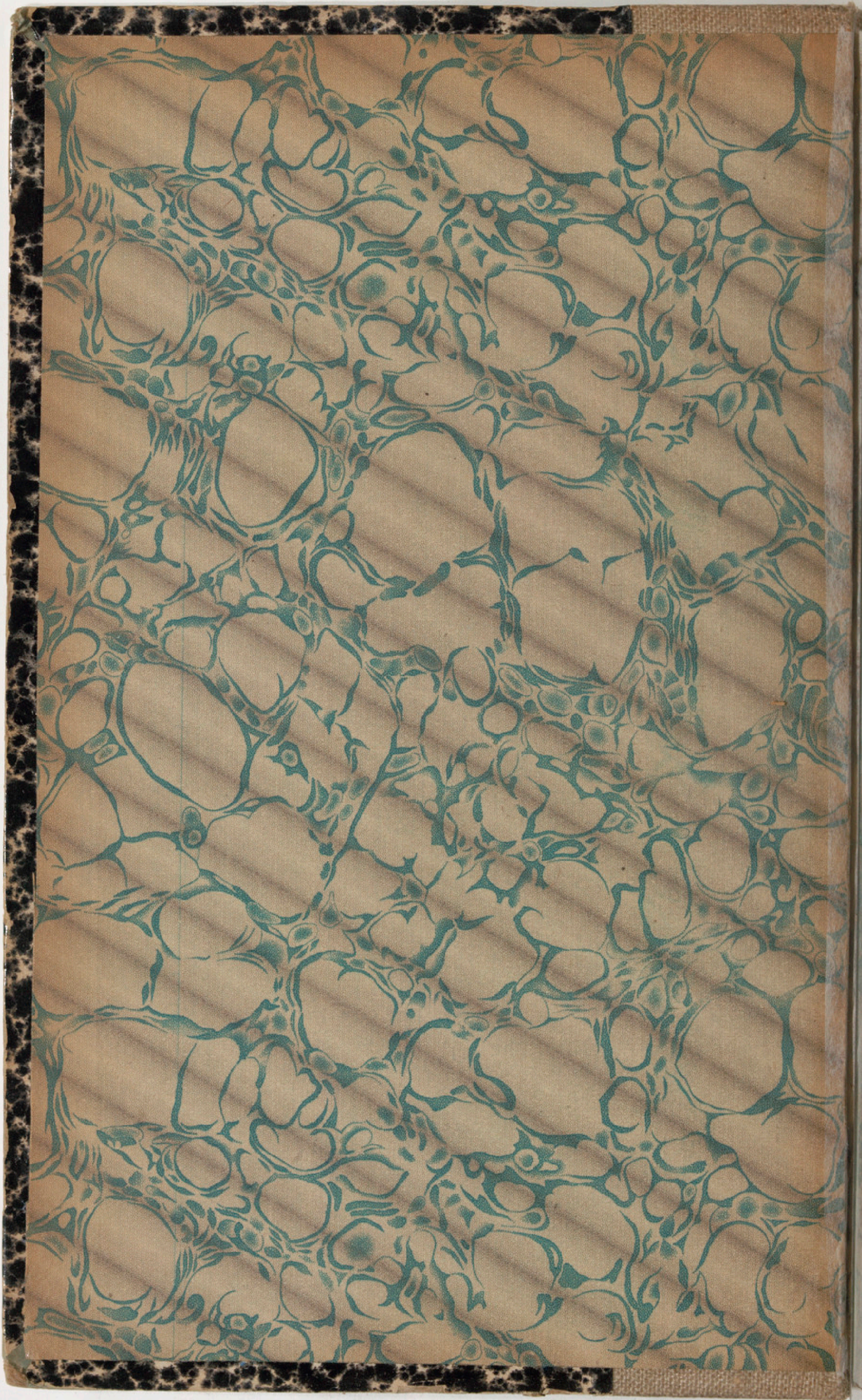
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

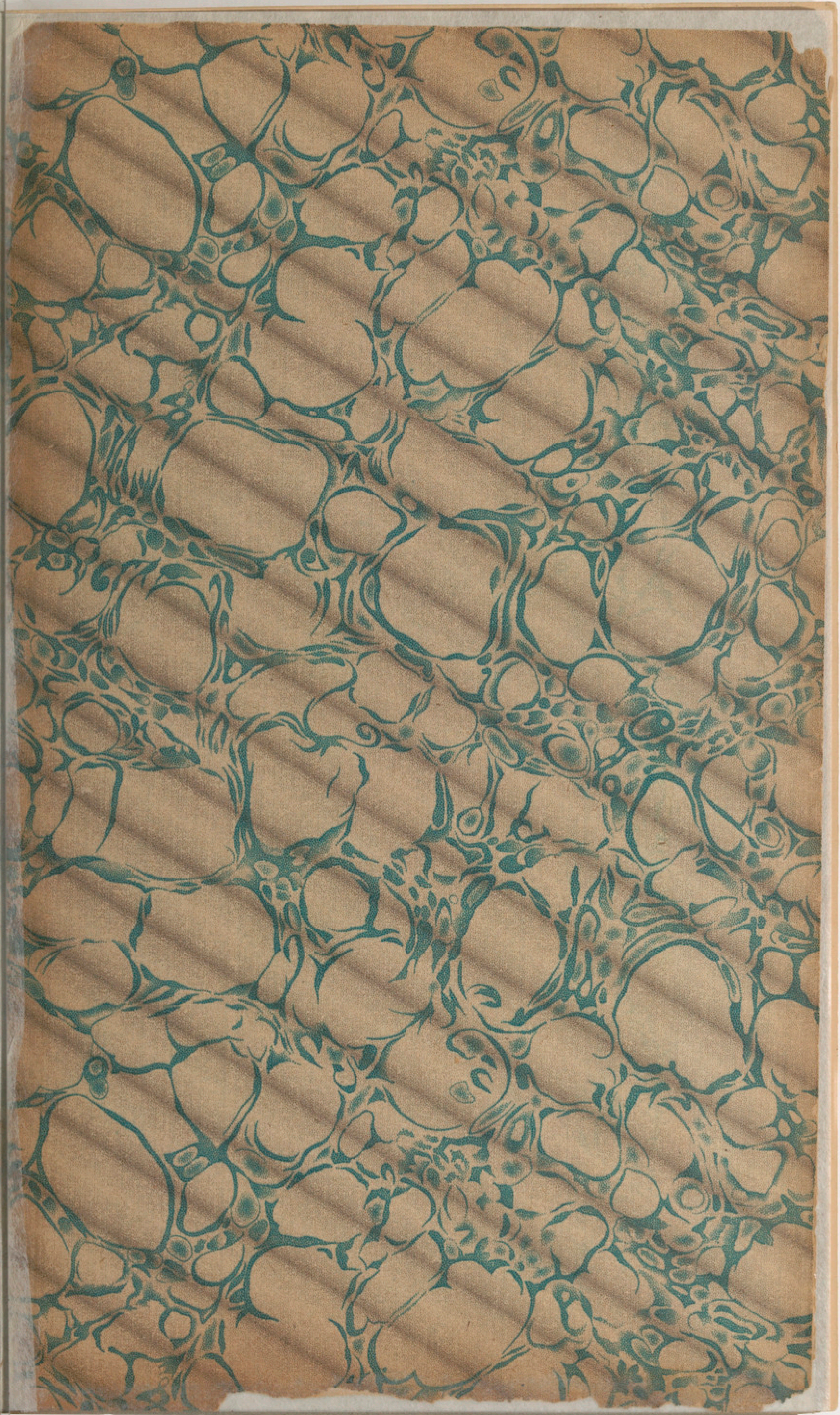
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

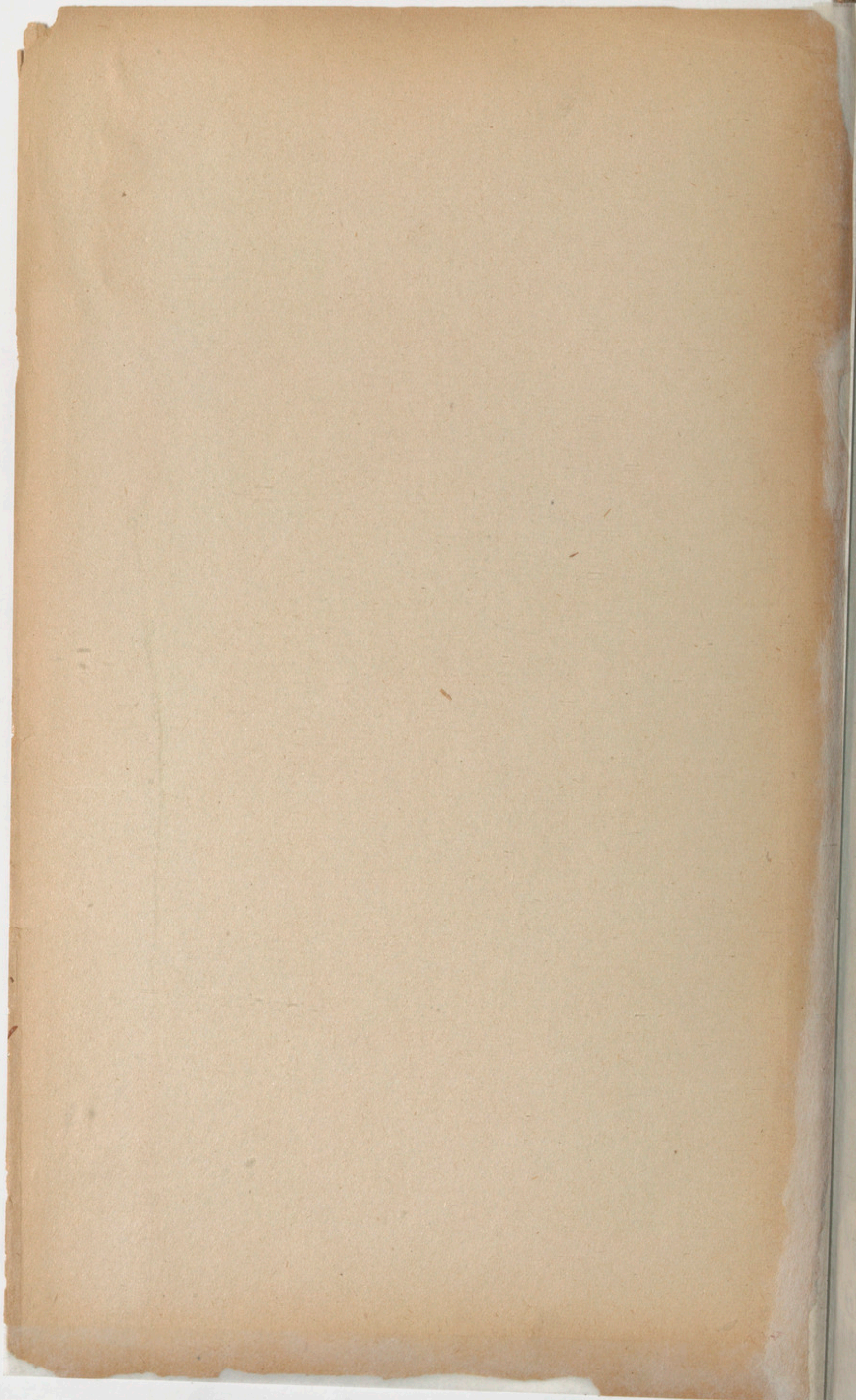
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.









BOULET

PARIS

BOULET

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

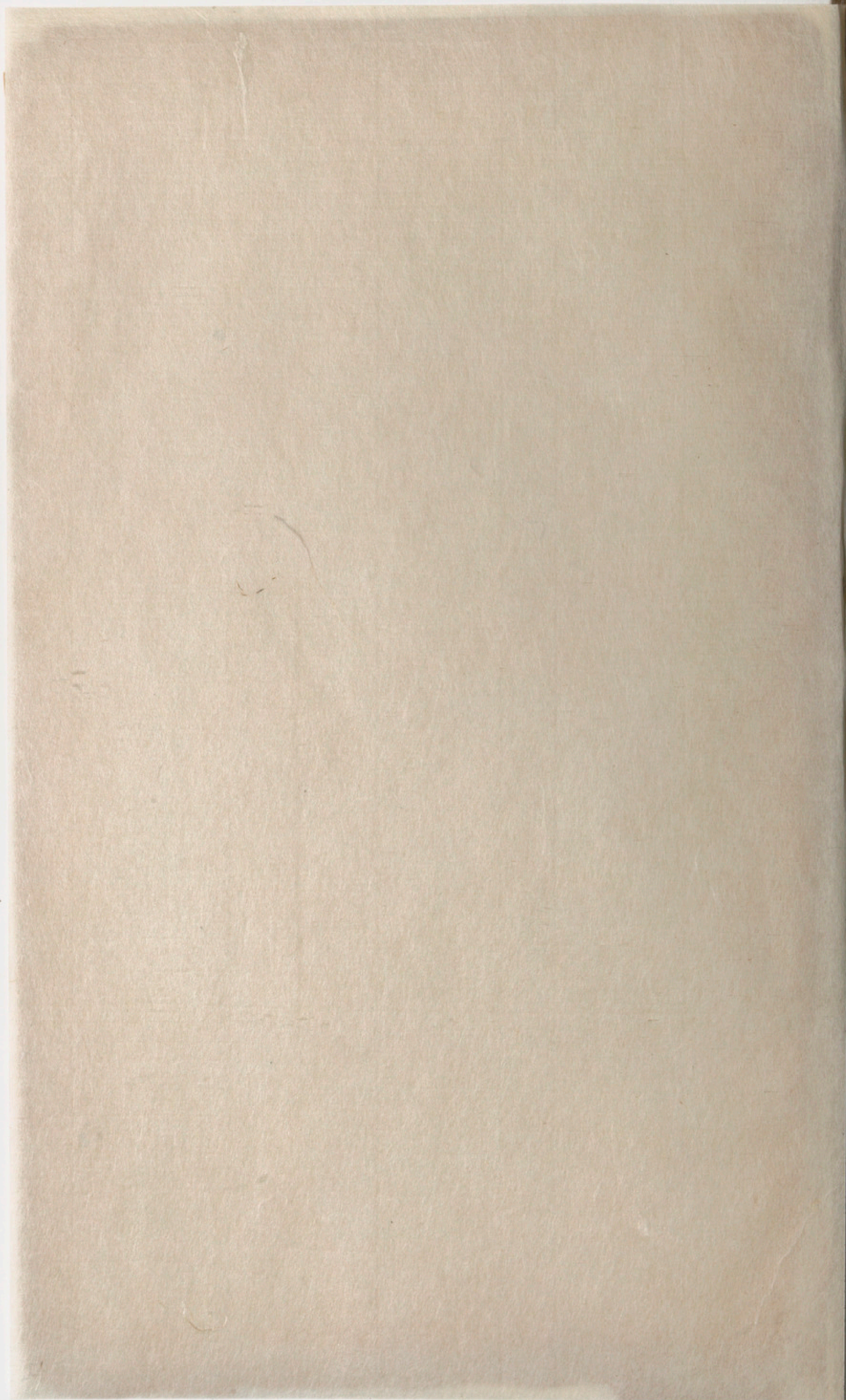
PARIS

PARIS

PARIS

PARIS

NO².0
623



IV

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

Société Franco-Japonaise

DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

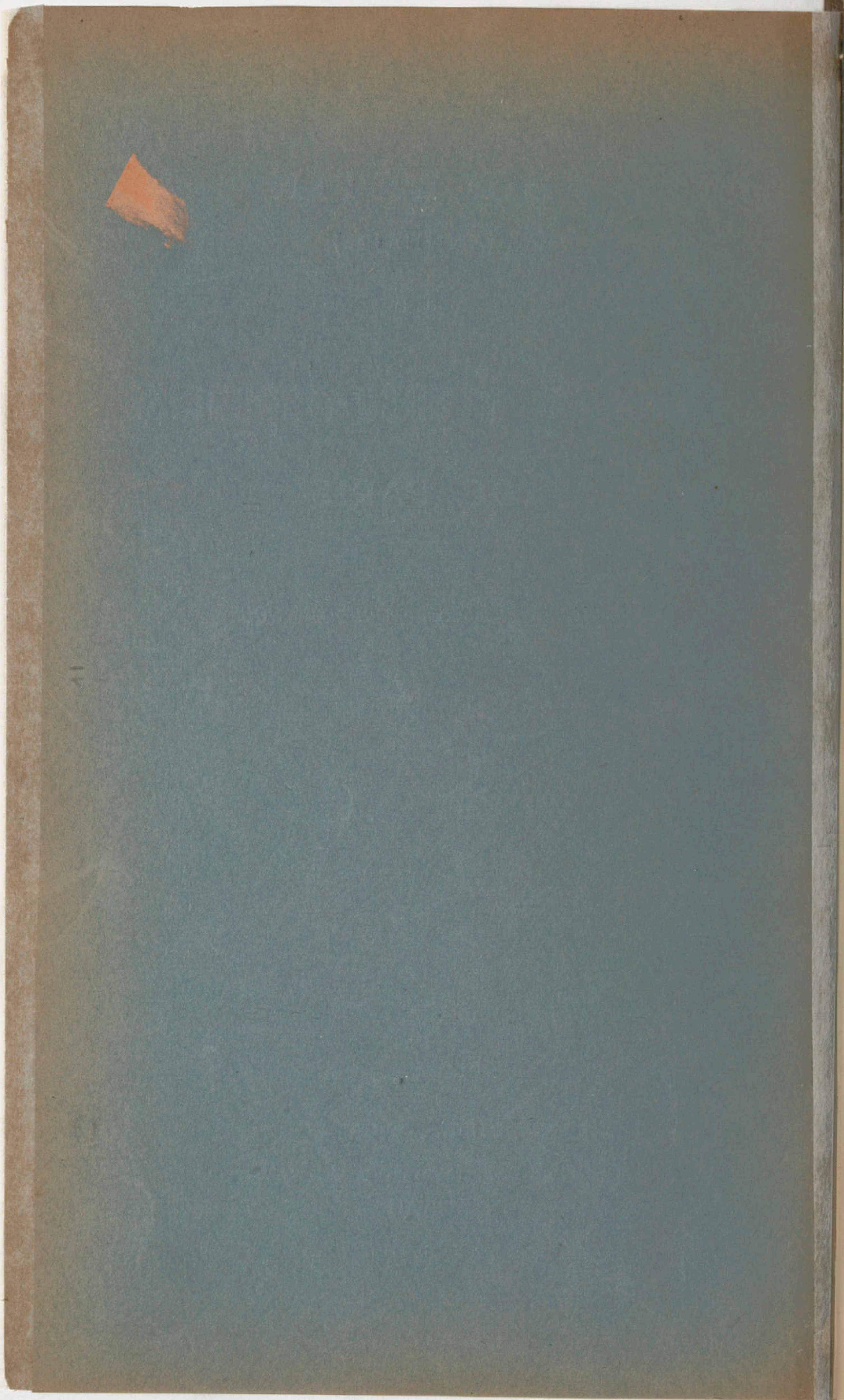
PARIS

1906

4° 0° 0
623

2420

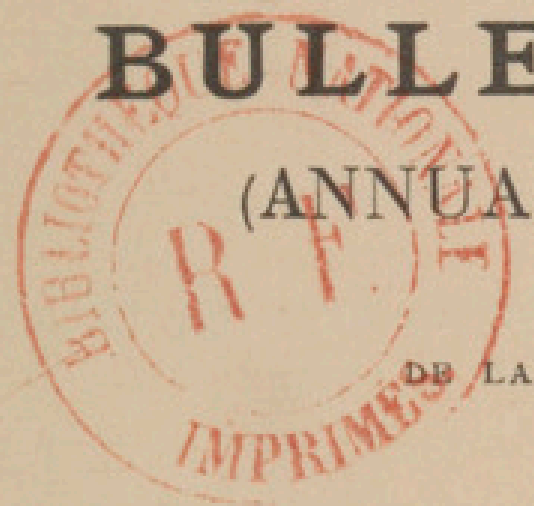
BOX
546



Juin 1906. N° 4

BULLETIN

(ANNUAIRE)



Société Franco-Japonaise

DE PARIS

4° 0²
0

623

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILL.

RECEIVED

APR 11 1950

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

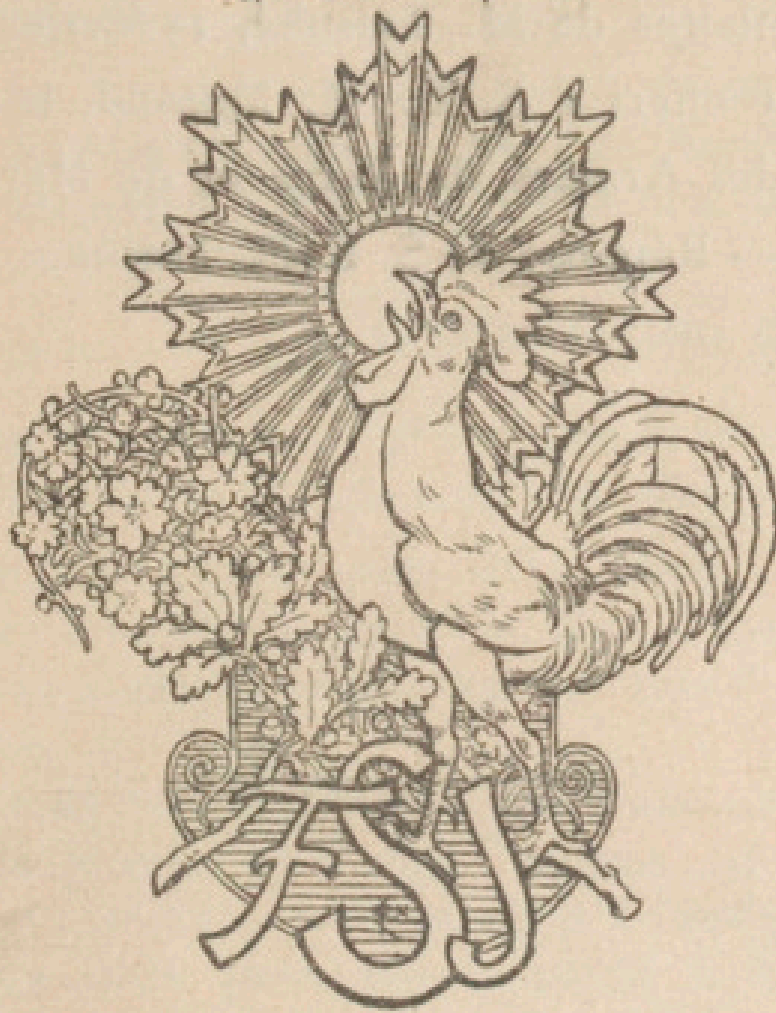
Société Franco-Japonaise



DE PARIS

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

—
1906

INDEX

Statuts.

Membres d'Honneur, du Bureau et du Conseil.

Liste alphabétique des Membres.

Déjeuner de rentrée du 11 Novembre 1905. — Allocution du Président.

Assemblée Générale du 7 mars 1906.

Allocution du Président.

Rapports du Secrétaire Général et du Trésorier.

Deux Conférences :

M. Bellessort: Confession d'une jeune divorcée japonaise.

M. Nagaoka : Les premières relations de l'Europe avec le Japon.

Le Départ de S. E. M. MOTONO.

Réception à la Légation du Japon. — Cérémonie du Thé, avec les commentaires de M. Tatsuké, 13 février 1906.

Dîner d'adieu offert à S. E. M. Motono, le 17 février 1906 au Cercle des Armées de Terre et de Mer. — Toast de M. Bertin. — Réponse de S. E. M. Motono.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

DE PARIS

I. — But et Siège social.

ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente ; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La Société se compose : 1° de membres d'honneur ; 2° de membres donateurs ; 3° de membres à vie ; 4° de membres annuels ; 5° de membres libres.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

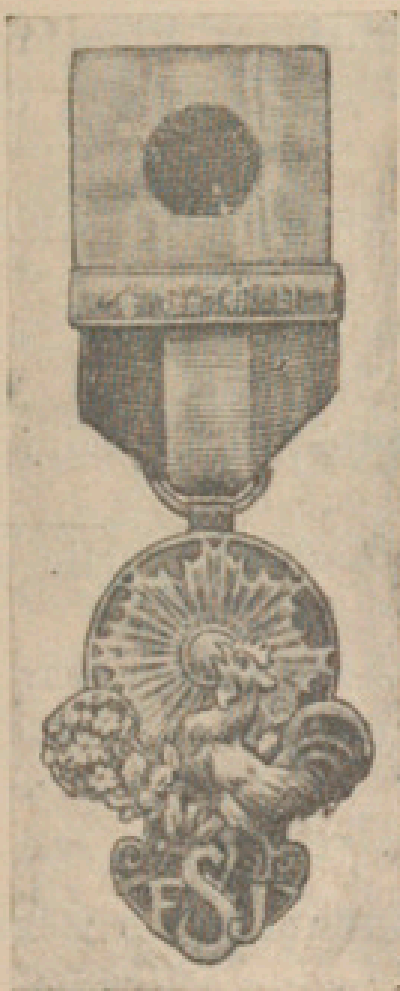
III. — Administration de la Société.

1° Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil de 35 membres élus en Assemblée générale et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.



ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société ; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs ; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire-Archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier-Adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire général.

ART. 14. — Les fonctions de membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société ; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau ; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire ; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DU JAPON EN FRANCE.

BOISSONNADE. Ex-Conseiller légiste du Gouvernement japonais.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

PRINCE AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.

PRINCE ROLAND BONAPARTE.

BOUSQUET. Ancien Conseiller d'État.

BRINCKMANN (D^r J.). . . Directeur du Muséum de Hambourg.

COLLIN-DELAUVAUD . . . Directeur de l'Office national du Commerce extérieur.

CROISSET Doyen de la Faculté des Lettres.

DIÓSY Président du conseil de la *Japan Society*.

FLOURENS. Ancien Ministre des Affaires étrangères.

GONSE. Homme de Lettres.

HANOTAUX Membre de l'Académie française.

HIRAYAMA Sénateur.

JANSSEN Membre de l'Académie des Sciences.

KURINO Ministre du Japon, à Paris.

LIARD Vice-recteur de l'Académie de Paris.

LUCY-FOSSARIEU (de). . . Consul de France.

ROUJON Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

SAÏONJI (M^{is}). Président du Conseil privé impérial.

SCHNEIDER. Maître de forges.

SÉNART Membre de l'Institut.

SIEGFRIED. Ancien Ministre du Commerce.

SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.

SUYÉMATSU (B^{on}).. . . . Ancien Ministre.

TÉRAOUTCHI Général, Ministre de la Guerre.

BUREAU

MM.

BERTIN. Membre de l'Institut, Dir^r du
Génie maritime C. R. *Président.*

GUIMET. Fondateur du Musée des re-
ligions. } *Vice-Présidents.*

ITCHIJO (Prince) Capitaine de frégate. }

KOECHLIN Publiciste. }

MÈNE D^r Docteur en médecine. }

RÉGAMEY (Félix) Peintre orientaliste. *Secrétaire général.*

ARCAMBEAU Professeur. *Bibliothécaire archiv.*

DUFOURMANTELLE Secrétaire général de l'Al-
liance française. *Trésorier.*

BANNO. Négociant. *Trésorier adjoint.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

ALEVÊQUE	Professeur.
AMARI	Chancelier de la légation du Japon.
ANCELET	Docteur.
ARNAUD	Notaire.
BÉNAZET	Attaché au Musée du Trocadéro.
BETHMANN (B ^{on} de)	Banquier.
BRUNET	Général de division.
DESLANDRES	Membre de l'Institut.
DESHAYES	Conservateur-adjoint du Musée d'Ennery.
HEURTEL	Capitaine de frégate de Réserve.
HISHAMATSOU (C ^{te})	Attaché militaire.
KEMP (Robert)	Publiciste.
KRAFFT (Hugues)	Membre du Conseil d'Adm. de l'U.C. des arts décoratifs.
LABRY (C ^{te} de)	Capitaine de cavalerie.
LEBEL (J.)	Littérateur.
MAZELIÈRE (M ^{is} de la).	
METMAN	Conservateur du Musée des Arts décoratifs.
NAGAOKA	Sécretaire de légation.
OTCHIAÏ	Sécretaire de légation.
OPPEINHEIMER	Négociant.
ROUART	Ingénieur.
TATSUKÉ	Sécretaire de légation.
VEVER	Négociant.

Composition du Conseil d'Administration. — *Par séries.*

Première	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième
P ^{co} ITCHIO	LEBEL	ARCAMBEAU	RÉGAMEY	G ^{al} BRUNET
METMAN	ARNAUD	DESHAYES	KOECHLIN	C ^{te} HISAMATSOU.
ALÉVÈQUE	N	DUFOURMANTELLE	BERTIN	AMARI
OPPEINHEIMER	GUIMET	N	D ^r ANCELET	NAGAOKA
H. KRAFFT.	BÉNAZET	OTCHIAÏ	BANNO	TATSUKÉ
VEVER	N	HEURTEL	R. KEMP	M ^{is} de la MAZELIÈRE
DE LABRY	D ^r MÈNE	A.-H. ROUART	DE BETHMAN	DESLANDRES

La première série sera soumise à réélection en 1907.

Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.

Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.

MM.

V	ADATCI (M.-I)	Secrétaire de légation,	Tokio.
V	AKASHI	Colonel, att. militaire,	Berlin.
V	AKIDZUKI	Min. du Japon en Suède,	Stockholm.
A	ALBERT (A.)	Artiste peintre,	51, avenue Trudaine.
V	ALEVÊQUE	Professeur,	Charolles (S.-et-L.).
L	ALEXANDRE (Arsène)	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	18, rue de Ravignan.
A	AMARI (Z.)	Chancelier d'ambassade.	7, avenue Hoche.
A	ANCELET	Docteur en médecine,	104, rue de Rennes.
A	ANDRÉ (E.)	Architecte paysagiste,	30, rue Chaptal.
A	ARCAMBEAU	Professeur,	133, boul. Voltaire.
V	ARENBERG (P ^{ce} Auguste d')	Membre de l'Institut,	20, rue Ville-l'Evêque.
A	ARFVIDSON	Tailleur,	27, avenue de l'Opéra.
D	ARISUGAWA (S. A. I. le P ^{ce}).		Tokio.
A	ARNAUD	Notaire,	Luzarches (S.-et-Oise).
A	AUBRY		6, boulevard du Château (Neuilly-s.-Seine).
V	AUBRY	Propriétaire,	6, rue Cambacérès.
V	BARDONNAUT	Commandant,	18, avenue de la Bourdonnais.
V	BANNO	Négociant,	3, rue Richer.
A	BAVIER (de)		25, rue Franklin.
	BELLESSERT	Homme de lettres,	105, rue de la Pompe.
A	BEURDELEY		79, rue de Clichy.
V	BÉNAZET	Attaché au Musée du Trocadéro.	22 bis, rue Vineuse.
A	BERNARD	Editeur,	1, rue de Médicis,
V	BERTIN	Membre de l'Institut, Dir ^r du Génie mar., C. R.,	8, rue Garancière.
V	BERTIN (Ch.)	Capitaine,	8, rue Garancière.
V	BETHMANN (B ^{on} de)	Banquier,	31, rue Pauquet.
A	BLAIN (fils aîné)	Négociant,	St-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).
V	BLONDEAU	Banquier,	6, rue de Hanovre.
A	BONS [†] D'ANTY (M ^{me})		51, avenue de Villiers.

MM.

H	BOISSONADE	Ex-conseiller Légiste du Gouvernement japonais,	Villa Bellevue, cap d'An- tibes (Alpes-Mar.).
H	BONAPARTE (P ^{ce} Roland).		10, avenue d'Iéna.
H	BOUSQUET (G.)	Ancien conseiller d'Etat,	7, rue Alfred-de-Vigny.
H	BRINCKMANN (D ^r Justus).	Directeur du Muséum de Hambourg,	5, Eteinthorplatz (Ham- bourg).
V	BRUHL (H.)	Négociant,	57, rue de Châteaudun.
A	BRUNET	Général,	6, rue Alboni.
V	BRUNET (J.-L.)	V.-P ^t du Syndicat de la Presse coloniale.	3, boulevard Voltaire.
V	CABROL (C ^{te} Philippa de)	Adm. dél. de la Société des Chantiers de la Loire,	11 bis, boul. Hausmann.
V	CAMONDO (C ^{te} de)		4, rue Glück.
V	CANET (G.)	Dir. de l'Artill. au Creusot,	87, av. Henri-Martin.
A	CARBONNAUX		15, avenue de Ségur.
V	CAZENAVE	Secrétaire d'ambassade,	Pékin.
L	CHAMPIER (V.)	Directeur de l'Ecole des Arts décoratifs,	Roubaix (Nord).
L	CHAVANNES (Ed.)	Membre de l'Institut,	1, rue des Ecoles, Fonte- nay-aux-Roses (Seine).
A	CHÉRADAME (A)		14, rue du Helder.
V	CLAVERY (Ed.)	Consul de France,	Av. du Chemin-de-Fer, Le Vésinet (S.-et-O.).
A	CHEVALIER (H.)	Ingénieur,	61, quai de Grenelle.
H	COLLIN-DELAUVAUD	Dir. de l'Office National du Commerce Extér.,	11 bis, rue Montaigne.
V	COLLIN DE PLANCY	Ministre de France,	15, avenue de Villars.
A	CONTENSON (B ^{on} de)	Ex-attaché milit. en Chine,	12, rue Lalo.
V	CORVISART (B ^{on}).	Lieut.-col. attaché milit.,	Tokio.
H	CROISSET	D ^{en} de la Fac. des Lettres,	13, rue Cassette.
V	DARD (E.)	Secrétaire de l'Ambassade de France,	Tokio.
V	DARCEL (Jean)		2, rue Bayard.
V	DEGUÏ (Alfred)	Ingénieur,	34, r. de la Faisanderie.
D	DESHAYES	Conservateur du Musée d'Ennery,	59, avenue du Bois-de- Boulogne.
A	DELPECH (Albert)		10, rue Lord-Byron.
V	DESLANDRÈS (H.)	Membre de l'Institut,	56 bis, route des Gardes Bellevue (Seine-et-O.).
V	DILLAIS (L.)	Lieut.-colonel en retraite,	92, rue du Ranelagh.
A	DILLON		72, rue d'Assas.
H	DIOSY (A.)	V.-Président du Conseil the Japan Society,	20, Hanover Square (London).
A	DUBOIS (H.)	Graveur en médailles,	82, rue Notre-Dame-des- Champs.
A	DUBOIS (J.-J.)	Ingénieur,	42, rue d'Anjou.
A	DUBUFFET	Négociant,	13, rue Bleue.
V	DUFOURMANTELLE	Secrétaire général de l' <i>Al- liance Française</i> ,	6, rue de Madrid.
A	DUPONT (A.)		45, rue Saint-Lazare.

MM.

A	FAUCONNET (M ^{me} G.) . . .		62, rue Demours.
A	FLICHE	Ingénieur de la marine, E. R.,	123, rue de Lille.
H	FLOURENS.	Anc. Min. des Aff. Etr.,	82, rue du Ranelagh.
V	FLOURY	Editeur,	3, boul. des Capucines.
A	FOURDINOIS	Fabric. d'ameublements,	26, place des Vosges.
A	GAILLARD (Lucien). . .		36, avenue de l'Alma.
V	GERBEAU (G.)		24, rue Poussin.
A	GLINEL (P.)	Avocat à la Cour d'appel,	14, quai de la Mégisserie.
H	GONSE (L.)	Homme de lettres,	205, boul. St-Germain.
A	GORAÏ.	Professeur,	23, avenue des Acacias, Vitry-sur-Seine.
V	GUIMET (Emile).	Fondateur du Musée Gui- met,	Avenue Victor Hugo.
A	HALAIS (Ch.)		15, boul. de la Tour- Maubourg.
A	HALPHEN (J.).	Officier d'artillerie,	81, aven. Victor-Hugo.
L	HAMON	Publiciste,	Kerhuel en Camlez, p. Penvenan (Côtes-du- Nord).
H	HANOTAUX	De l'Académie Française,	24, rue de Rocroy.
V	HARMAND (J.)	Ministre plénipotentiaire,	Lég. de France, Tokio.
V	HEURTEL	Cap ^{no} de frégate de réserv ^{no} ,	91, avenue Kléber.
H	HIRAYAMA	Sénateur,	Tokio.
D	HISHAMATSOU (C ^{te}). . .	Attaché militaire,	23, boulevard Delessert.
V	HOUDARD (Ch.).	Artiste-peintre,	9, rue Marguerite.
A	HOUSÉAL (A.)	Négociant,	46, r. des Petits-Champs.
V	INOUYÉ (Kinjiro). . . .	Négociant,	Au Japon.
V	ISAAC.	Artiste peintre,	11, pass. de la Visitation.
V	ITCHIJO (P ^{ce}).	Attaché naval,	1, rue Magellan.
V	JANET.	Anc. ingén. de la Marine,	29, rue des Volontaires.
H	JANSSEN	Membre de l'Institut,	Obs ^{no} de Meudon (S.-et O.)
V	JAVAL.	Membre du Conseil géné- ral de l'Yonne,	45, rue Boulainvilliers.
A	JUBIN		24, rue Pasquier.
D	KAHN (A.)	Banquier,	102, rue de Richelieu.
V	KEMP (R.)	Syndic de la Presse répub ^{no} ,	36, rue Ballu.
V	KÆCHLIN (R.)	Publiciste,	32, quai de Béthune.
A	KOSHIYAMA	Commandant.	73, avenue du Chemin de fer (Rueil (S.-O.).
V	KRAFFT (H.).		42, rue de Lübeck.
H	KURINO	Ambassadeur du Japon,	7, Avenue Hoche.
A	LABOURET (M ^{lle} de). . .	Inspectrice de l'Enseigne- ment du dessin de la Seine,	11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
A	LABBÉ (P.)	Secr. gén. de la Société de Géographie commerciale,	15, rue de Bourgogne.
V	LABRY (C ^{te} de)	Capitaine de cavalerie,	21, avenue Kléber.
L	LAGOUDAKI	Docteur,	103, avenue de Villiers.
A	LANGWEIL (M ^{me})		26, place Saint-Georges.
A	LAURENT (Ch.).	Etudiant,	15, rue Boccador.

MM.

V	LEBEL (J.)		5, rue Puvis-de-Chavannes.
V	LE GOFF.	Docteur en médecine,	178, faub. Saint-Honoré.
D	LEMAIRE (M ^e G.)		11, rue Tronchet.
A	LEMOINE (H.)	Éditeur de musique,	22, rue de Douai.
H	LÉVY (Syl.)		9, rue Guy-de-Labrosse.
H	LIARD.	V.-Rect ^r de l'Ac. de Paris,	5, rue de la Sorbonne.
V	LOGÉ (A.)	Négociant,	46, rue Alsace-Lorraine. Toulouse.
H	LUCY-FOSSARIEU (de).	Consul de France,	{ 147, avenue du Roule.
A	LUCY-FOSSARIEU (Mme de)		{ (Neuilly-s/Seine).
A	LUTSCHER (F.)		22, rue de Tocqueville.
A	LYON-CAEN	Avocat,	22, rue Saint-Marc.
L	MACON (L.)	Syndic honoraire de la Presse étrangère,	6, rue Gounod. Le Bois-des-Moutiers, Varangeville-s/Mer(S.-I.).
V	MALLET (G.)		15, rue Jean Leclair.
A	MALLON (A.)		47, rue de l'Université.
D	MARCEL	Architecte.	25, avenue d'Eylau.
A	MARONI		15 bis, rue du Marché, Neuilly-s/-Seine.
A	MARTINIE (L.)	Cont ^r gén. del'armée, C. R,	Tokio.
V	MARTINIE (R.)	Attaché naval,	Tokio.
V	MARUYAMA	Lieutenant de vaisseau,	Tokio.
V	MATSOUMOURA (S.)	Capitaine de corvette,	Tokio.
V	MATSUDAÏRA (V ^{te})	Maître des cérémonies à la Cour Impériale,	Tokio.
V	MAZELIÈRE (M ^{is} de la).		40, rue Barbet-de-Jouy.
V	MÈNE.	Docteur en médecine,	20, rue Oudinot.
A	METMAN	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,	38, rue de Lubeck.
V	MIGEON	Conservateur adjoint du Musée du Louvre,	150, r. du Bois-de-Fleury, à Meudon (S.-et-O.).
H	MINISTRE (le).	De l'Instruction pub., des Beaux-Arts et des Cultes,	Au ministère.
H	MINISTRE (le).	Du Commerce et de l'In- dustrie,	Au ministère.
L	MITSISOUKÉ KAWAKITA.	Ex-Com. Imp. à l'Exposit. Un. de 1900,	Au Japon.
H	MOTONO	Ministre du Japon,	A St-Pétersbourg.
A	MOTONO (T.)	Professeur à l'Université,	Kyoto.
A	NAGAOKA.	Secrétaire d'ambassade,	7, Avenue Hoche.
D	NASHIMOTO (S.A.I. le P ^{ce}).		Kojimatchikou Itchit- bancho, Tokio.
	NAUDEAU (Ludovic).	Publiciste,	64, rue Rodier.
V	NEL	Lieut. de vaisseau,	19, rue Mirabeau (Tou- lon. Var).
A	NÉZIÈRE (de la)	Artiste peintre,	6, r. Aumont-Thiéville.
V	NISHIO.		Au Japon.
A	NOÛQ (H.)	Graveur en médailles.	15, rue Pavée.

MM.

V	OPPENHEIMER	Négociant,	21, rue de Cléry.
A	OTCHIAÏ	Secr. de Légation,	A St-Pétersbourg.
L	OYAMADA (S.)		Ushigoméku, Itchigaya, Kagatcho, Nichomé, n° 13.
A	PATART	Sous-Dir. de l'artillerie au Creusot,	42, rue d'Anjou.
V	PIMODAN (C ^{te} de).	Chef d'état-major,	98, rue de l'Université.
V	PINOT		50, avenue de Wagram.
V	PORCHER-LABREUIL		5, avenue de l'Opéra.
A	RABEUF	Ing ^r au ch. de fer du Nord,	Amiens (Somme).
V	RÉGAMEY (Félix).	Peintre orientaliste,	21, r. du Cherche-Midi.
V	REUBELL		23, rue de Marignan.
A	REVON.	Professeur à la Sorbonne,	Orgéus (S.-et-Oise).
H	ROUJON	Sec. perp. de l'Ac. des B.-A.	Palais de l'Institut.
V	ROULINA	Consul général,	44, rue Lafayette.
V	ROUART (A.-H.).	Ingénieur,	36, rue de Lisbonne.
L	ROUART (A.).	Editeur de musique,	17, rue de Lisbonne.
A	ROUART (H.).	Juge suppléant,	10, rue de l'Hôtel-de- Ville, Coulommiers.
V	ROY (F.)	Industriel,	24, place Malesherbes.
V	ROZIER (E.)		125, avenue des Champs- Elysées.
H	SAÏONJI (M ^{is}).	Prés ^t du Conseil privé,	Tokio.
A	SANO		29, rue de Maubeuge.
A	SARAZIN		184, Faub. St-Honoré.
D	SAUERBACH (W.).	Banquier,	9, rue Chauchat.
L	SAZERAC	Photographe,	43, rue Saint-Lazare.
V	SHIGUENO (S.)		Au Japon.
H	SCHNEIDER	Maître de Forges,	34, Cours-la-Reine.
H	SIEGFRIED.	Sénateur,	226, Bd Saint-Germain.
H	SÉNART	Membre de l'Institut,	18, rue François-I ^{er} .
D	SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE		11 bis, boul. Haussmann.
A	SOUWA	Correspond ^t de l'Ad ^{on} des Haras du Japon,	62, rue Saint-Lazare, Au Japon.
H	SUYÉMATSU (B ^{on}).	Ancien Ministre.	Au Japon.
A	TAKAHIRA.		99, rue du Ranelagh
A	TAKATSUKA (J.)	Chef de bataillon,	22 bis, rue Vineuse.
V	TAKÉDA	Mécanicien inspecteur g ^{al} ,	Min. de la Marine, Tokio.
V	TAKÉNO-OUTCHI (H.)	Capitaine de vaisseau,	Min. de la Marine, Tokio.
A	TATSUKÉ	Secrétaire d'ambassade,	9, rue Galilée.
A	TASSIN (M ^{me}).		32, rue Voiture, Amiens.
V	TÉRACHIMA (C ^{te}).		Au Japon.
H	TÉRAOUTCHI	Général, Ministre de la Guerre,	Tokio.
L	THIÉBAULT-SISSON	Rédacteur au <i>Temps</i> ,	13, rue Mignard.
V	THURNEYSSSEN (E.)		10, rue de Tilsitt.
A	TRESSAN (C ^{te} de)		rue Miribel, Eu (S.-I.).
A	TSOUNODA	Commandant,	43, rue de Galilée.
A	TSUDA.	Secrétaire de légation,	à Saint-Pétersbourg

MM.

A	ULMER.	Tailleur,	2, rue du Helder.
A	VERNES (P.)		30, avenue de Messine.
V	VEVER (H.)	Joaillier-Orfèvre,	59, rue de la Boétie.
	VIGNIER	Négociant,	34, rue Laffite.
V	VILMORIN (Ph. de)		13, quai d'Orsay.
V	VILMORIN (M. de)		13, quai d'Orsay.
A	VINCENT	Secrétaire du Comité de l'Afrique française,	148, rue de Grenelle.
V	WORCH	Négociant,	9, rue Bleue.
A	WOZNECIENSKY	Etudiant,	45, rue de Lille.
V	YAMADA (S.)	Prof. à l'École de droit,	Tokio.
A	YAMAMOTO (N.)	Architecte de la M ^{on} Impér.	34, rue de Lubeck.
A	YAMANAKA (C.)	A*ttaché d'ambassade,	7, avenue Hoche.
A	YAMANÉ (B ^{on})	Commandant,	99, rue Notre-Dame- des-Champs.

Membres décédés.

BING, BISSONET, BRIGARD, CAUSSE, Vice-Amiral de COURJOLLES, GÉRÔME, GILLOT, GARIÉ, GRÉARD, GUESSARIAN, HAGUIWARA, HAYASHI, Prince KOMATSU, LEFÈVRE-PONTALIS, TH. LUCAS, RÉGNIER, D^r VINCENT.

AVIS IMPORTANT

Les membres de la Société sont informés qu'à partir du jeudi 7 juin la bibliothèque de la Société installée au Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois de Boulogne, leur sera ouverte tous les jeudis de deux heures à six heures. Ils y trouveront M. Chibouya, secrétaire-traducteur, qui se tiendra à leur disposition pour toutes traductions et explications les intéressant relativement à des objets japonais.

Les membres de la Société sont particulièrement invités à se réunir à la bibliothèque les premiers jeudis du mois à cinq heures à toutes fins utiles et agréables.

Société Franco-Japonaise de Paris

1905-1906

Déjeuner de rentrée du 11 Novembre 1905

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

La politique, aujourd'hui nous est permise.

Nous fêtons la paix, dont le rétablissement a été accueilli avec une satisfaction universelle, et n'a causé nulle part une joie plus vive que dans notre société.

Je vous convie à boire à la perpétuité de cette paix. Elle est une œuvre de sagesse parce qu'elle ne laisse pas de ferments de rancune. Elle grandit le Japon. Elle n'impose à la Russie aucune de ces revendications éternelles qui pèsent sur la politique française et règlent après trente-cinq ans l'équilibre des alliances en Europe. Elle rassure l'Angleterre, la grande victorieuse de ces deux années. Elle ouvre, nous l'espérons, une ère de concorde et d'activité féconde en Asie.

La guerre laisse des blessures à panser: Purement financières, celles du Japon seront vite guéries, car, selon le proverbe français, justifié par la France, plaie d'argent n'est jamais mortelle. En Russie la situation apparaît plus obscure. Le Japon, puissance continentale, ne peut que s'associer au vœu ardent de la France pour la pacification et la prospérité du grand pays qui borde sa nouvelle frontière.

Messieurs, il nous est jadis arrivé, en mainte occasion de boire ici à l'armée et à la marine japonaises. Les victoires de la marine ont été attristées par le désastre du *Mikaga* engloutissant, après la paix, son vaillant équipage. Nous nous sommes associés de cœur à ce deuil national et nous serons reconnaissants, à la Légation du Japon, de vouloir bien transmettre à ce sujet l'expression de notre douloureuse sympathie.

L'armée a été constamment heureuse. Rien n'a troublé son triomphe. Rien n'altère notre plaisir de voir sa tâche terminée ; car tous les membres de notre Société qui ont, sans ménager leur vie, pris part à la rude Campagne de Mandchourie, sont rentrés sans qu'aucun d'eux manque à l'appel. Le plus éprouvé de tous a été S. A. I. le Prince Nashimoto, dont la santé, aux dernières nouvelles, était cependant plus satisfaisante.

La France peut se rappeler, non sans fierté, la part des Missions françaises dans la création de la puissante armée du Japon.

Assemblée Générale

du 7 Mars 1906.

SALLE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE : BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 186

ALLOCUTION DE M. BERTIN, *Président.*

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS COLLÈGUES,

En faisant le bilan annuel des événements accomplis depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons à nous féliciter de la situation prospère dont notre secrétaire général et notre trésorier vous présenteront l'exposé.

J'ai, pour ma part, la douloureuse tâche de vous parler de nos deuils. L'année nous a été cruelle, nous enlevant deux membres du Conseil, qui comptaient parmi nos fondateurs, restés de nos plus fidèles et de nos plus zélés collaborateurs.

MM. Bing, le grand négociant, qui fut l'un des initiateurs de la France dans l'art du Japon.

M. Garié, l'amateur au goût éclairé, dont l'admirable collection se disperse malheureusement, en ce moment même.

Après les pertes, les départs, qui laissent derrière eux l'espoir des retours. Je parle du départ de M. Motono, à qui nous devons tant de marques précieuses de son active sollicitude.

Nos finances sont particulièrement prospères ; elles donnent à la Société un gage de longévité qui lui manquait quelque peu, à ses débuts. Nous vous proposons néanmoins un léger relèvement de la cotisation des membres à vie pour la mettre mieux d'accord avec celle des membres annuels.

Une subvention qui nous est promise par le Ministère de l'Instruction publique, en retour de dix exemplaires de nos publications, montre l'intérêt national qui est à juste titre attaché à notre œuvre, et que notre Société doit mériter de plus en plus.

La libéralité de deux généreux donateurs nous assure les moyens de remplir notre tâche.

D'autre part, quelques charges imprévues nous incombent cette année.

J'ai à vous parler de la détresse où trois provinces du Nord du Japon sont plongées, par l'absence à peu près complète de récolte de riz en

1905. Un million d'affamés attendent de prompts secours, indispensables, même au plus sobre des peuples, pour atteindre, sans mourir de faim, la récolte prochaine

Le Japon fait son devoir.

La charité des grands pays chrétiens s'est émue à son tour. Le Président Roosevelt, le Lord-Maire de Londres ouvrent des souscriptions.

Dès la fin de janvier, notre Président d'honneur, M. Boissonnade, informé par les journaux du Japon, m'écrivait d'Antibes, proposant d'organiser une fête de charité dont nous nous sommes ensuite accordés à abandonner le projet.

La Société franco-japonaise a sa tâche à remplir, plus modeste, mais non moins impérieuse que celle de sa sœur aînée, la *Japan Society*, dont les premiers souscripteurs viennent de réunir déjà une dizaine de mille francs.

Je fais appel à votre libéralité pour une souscription qui, je crois, a été la première à recevoir l'agrément du gouvernement japonais. Remplissant une mission dont votre Conseil m'a chargé, je solliciterai le concours des financiers qui viennent de faire coopérer la France à l'emprunt destiné à la conversion de la dette japonaise. Nous patronnerons et nous sommes prêts à centraliser les souscriptions particulières dont la presse ou les institutions charitables voudraient bien prendre l'initiative (1).

La paix actuelle et le bon accord prochain entre la Russie et le Japon nous permettent aujourd'hui d'user librement de la publicité et de la propagande, dont nous nous sommes abstenus quand nous avons réuni nos offrandes pour l'admirable Société de la Croix-Rouge du Japon, qui a entouré des mêmes soins les blessés des deux armées.

L'année 1906, qui voit reflourir la concorde, et bientôt, je l'espère, la prospérité dans les pays éprouvés par la guerre, doit ouvrir, pour notre Société, une ère d'activité succédant à deux années de recueillement silencieux.

Nous sommes financièrement en mesure de publier un bulletin digne des riches ressources de Paris en hommes versés dans les choses du Japon, dans ses arts, son histoire, ses légendes, sa littérature. Nous vous prions de nous en donner les matériaux. Notre secrétaire général vous indiquera les moyens qui lui semblent les plus efficaces pour les rassembler.

Nous souhaitons aussi, vous le savez, que notre bulletin présente un intérêt économique et commercial, en vue duquel je fais un nouvel appel à tous les concours.

(1) La Catastrophe des Mines de Courrières, survenue le jour même où un extrait de cette allocution devait paraître dans les journaux de Paris, n'a pas permis de donner la publicité prévue à la souscription de la Société Franco-Japonaise en faveur des victimes de la famine au Japon.

RAPPORT DE M. FÉLIX RÉGAMEY,

Secrétaire général.

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS COLLÈGUES,

Après six années de travail et d'efforts persévérants, la Société Franco-Japonaise de Paris voit son champ d'action s'étendre de plus en plus, grâce au nombre augmenté de ses membres, à l'accroissement de ses ressources.

Je suis heureux d'avoir, sur ce point, à joindre mon témoignage à celui de notre Président, en rendant hommage à sa haute autorité qui est pour beaucoup dans notre succès.

Et non plus la vigilance de notre Conseil d'administration ne s'est démentie un instant.

Je ne retirerai rien aux éloges qui lui sont dus, si j'ajoute qu'en matière de finances, il lui est arrivé, au moins une fois, de pousser la pusillanimité un peu loin — jusqu'aux portes du Bois de Boulogne — lorsque a été prise la décision d'abandonner, comme étant trop onéreux, le beau local que nous avons occupé, jusqu'en juillet dernier, à l'Hôtel des Sociétés savantes. De ce fait notre bibliothèque a été transportée au Musée d'Ennery, dont nous avons à féliciter un de nos savants membres, d'avoir été nommé conservateur.

Nos livres seront bien gardés, et ceux d'entre nous qui ont la bonne fortune d'habiter les parages somptueux de l'ancienne avenue de l'Impératrice devront se montrer satisfaits de ce déplacement.

Cependant nos réunions n'ont pas eu trop à souffrir du changement.

Très agréablement, c'est chez l'un de ses membres, à tour de rôle, que se réunit le Conseil, et nos Conférences ont eu lieu comme devant.

— Au mois de février de l'année dernière, à la séance d'études qui a suivi notre Assemblée générale, M. Deshayes nous a parlé de la légende de *Koueï Tsen Man Chen*, d'après les peintures de *Li Long-Mien*, remontant à la fin du XI^e siècle, et du roman fantastique du célèbre écrivain japonais *Bakin*, illustré par *Chiguénobou*, texte et dessins librement interprétés dans la version qu'en a donnée Félix Régamey sous ce titre : *Okoma*.

A cette même séance, M. Tadamas Hayashi nous a fait ses adieux. Voulant nous laisser sous une bonne impression, il a répondu négativement à cette question : Le Japon est-il pauvre, — avec preuves à l'appui.

— En mars, conférence-promenade au Musée des Religions, sous la direction de son distingué conservateur, M. de Millouë, dont la leçon a porté sur les collections indiennes du Musée.

— Le même mois, c'est M. Goraï, répétiteur à l'École des langues orientales, qui nous renseigne sur le contenu des publications qui nous sont envoyées du Japon; auquel succède notre sympathique bibliothécaire, M. Arcambeau, avec son remarquable travail sur la Croix-Rouge japonaise, publié depuis dans notre Annuaire-Bulletin.

— En avril, M. le M^{is} de la Mazelière fait sa belle conférence sur le *Bushido*, le code de morale chevaleresque du Japon.

Enfin, nous n'avons pas encore oublié la récente et très intéressante exposition de paysages japonais en estampes, présentée par notre Président, avec accompagnement de projections, commentées par M. Goraï, déjà nommé.

Sans embarras aucun, nous avouons que ces conférences, si bonnes qu'elles soient, n'ont pas réuni autant d'auditeurs qu'elles le méritaient, et ont été sans résultats pratiques appréciables pour notre Société.

C'est que le public est saturé de discours; il ne se laisse plus prendre par les oreilles; mais ses yeux ne sont pas encore blasés: il lui faut la leçon de choses; il lui faut des images, des projections. Nous savons cela. Nous savons aussi que les paroles s'envolent, et que les écrits restent. Aussi une des grandes préoccupations de la Société franco-japonaise de Paris a-t-elle été, dès le début, de donner à ses publications un attrait sérieux et d'en multiplier le nombre, pour le plus grand bien de sa propagande.

Dès aujourd'hui nous allons pouvoir nous engager résolument dans cette voie.

Ce que nous ferons, nous ne pouvons le dire encore bien exactement. Paraîtrons-nous à époques fixes et combien de fois par an, nous l'ignorons encore.

Ce que nous pouvons dire, c'est que nous nous efforcerons d'échapper à la hantise trop exclusive du bibelot d'art, à son étude archéologique, préhistorique même parfois, et que la fascination qu'il exerce — à si juste titre d'ailleurs — sur les esprits cultivés et délicats, devra céder un tantinet devant l'exposé de faits d'ordre général, plus vivants et accessibles à un plus grand nombre de personnes, qui ainsi initiées, et suivant une pente naturelle, n'en seront que mieux disposées à comprendre et à apprécier les beautés de l'art japonais, sous toutes ses formes.

Pour cela il nous faudra entrer en communication directe avec la pensée particulière de chacun et de tous.

Envisageant la question à différents points de vue, chacun en quelques lignes nous fera connaître ce qui l'intéresse plus spécialement, et ce, pour la plus grande satisfaction de tous.

C'est de cette consultation que s'inspirera celui d'entre nous qui sera chargé pendant une année de recueillir les matériaux fournis ; à lui de les solliciter, de les faire naître, aidé de ceux de ses collègues qui voudront bien l'assister dans sa tâche qui, certes, étant bien comprise, ne sera pas une sinécure ; il saura tirer bon parti des documents mis à la disposition de la Société, qui seront bien accueillis d'où qu'ils viennent et traités selon leur mérite, et l'expérience acquise par votre mandataire servira à son successeur l'année suivante.

Pour créer un courant d'opinion réellement sérieux en notre faveur, et tout en nous gardant bien de verser avec excès dans l'utilitarisme industriel ou mercantile, nous devons songer à écarter de notre route certaines critiques qui ne tendent à rien moins qu'à nous représenter comme une réunion d'amateurs, au dilettantisme étroit, parfaitement insensible aux choses qui touchent à l'intérêt général.

Un de nos membres de grande expérience nous écrit à ce sujet :

« Il vient de se fonder à Bruxelles une Société d'Etudes belgo-japonaise, qui, patronnée par les sommités du pays, semble vouloir poursuivre un but plus pratique, moins académique et moins exclusivement artistique que la Société franco-japonaise. Ne pourrait-on donner à notre groupement un caractère moins spécial ».

On ne saurait mieux dire, et je crois que nous serons tous d'avis qu'une orientation nouvelle dans le sens indiqué ne froisserait personne et devrait aider au développement de notre œuvre.

Ces paroles tombant des lèvres d'un artiste ne pourront le faire accuser de prêcher pour son saint.

Après la Belgique, voici l'Angleterre.

Un autre exemple nous est donné par notre grande sœur de Londres, la Japan Society, qui adresse un appel pressant à ses membres en faveur des victimes de la famine résultant de la mauvaise récolte du riz japonais, dont notre Président vous a déjà entretenu. Il vous a dit qu'en ce moment, près d'un million de nos amis meurent de faim.

Voici la traduction d'un télégramme officiel adressé à l'ambassade japonaise de Londres :

« La famine dans les provinces du Nord-Est augmente au delà de toutes prévisions.

« La détresse publique est extrême.

« Le gouvernement emploie tous les moyens possibles pour venir en aide aux victimes, mais le désastre est tel que toute offrande venue du dehors sera reçue avec reconnaissance ».

La Japan Society, en réponse à cet appel, a pu réunir déjà, avec trente souscripteurs seulement, la somme de 10.000 francs.

On ne saurait mieux faire.

A son tour, la Société franco-japonaise de Paris ouvre une souscription pour les victimes de la famine au Japon.

Nous vous invitons à y participer dès ce soir. Vos offrandes seront recueillies après la lecture du rapport financier de notre trésorier que vous allez entendre, et qui nous réserve d'agréables surprises. Elles viendront grossir la somme de mille francs déjà votée par le Conseil de la Société franco-japonaise de Paris.

Aux deux membres décédés au cours de l'année dernière, dont les noms viennent d'être salués dignement, il convient d'opposer ceux d'une bonne douzaine de membres nouveaux, parmi lesquels nous pouvons citer :

MM. BANNO, de l'ambassade japonaise ;
Le capitaine BERTIN, retour de Mandchourie ;
Ed. CLAVERIE, Consul de France ;
L'ingénieur DUBOIS ;
Le lieutenant de vaisseau NEL ;
Le comte de TRESSAN ;
VINCENT, secrétaire du Comité de l'Afrique française ;
Et André BELLESSORT, qui nous parlera ce soir de la vie intérieure au Japon.

Nous aurons également le plaisir d'entendre l'étude de M. Nagaoka sur les « Premières relations de l'Europe avec le Japon. »

Mais nous voudrions davantage. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité qui s'impose à chacun de faire connaître notre œuvre, son but, son vrai caractère, à la fois pratique et désintéressé, qui nous permet d'espérer, sous forme d'abonnement à nos publications, une subvention de l'Etat, en attendant la reconnaissance d'utilité publique. Des bulletins d'adhésion sont mis à la disposition de nos membres, qu'ils en usent.

Si chacun amenait un seul adhérent nouveau, et quoi de plus facile si l'on y pense, nous serions deux fois plus nombreux... évidemment.

Ainsi lestée, notre barque pourrait alors voguer à pleines voiles vers le rivage heureux où nous voulons voir prospérer le cerisier Nippon et la vigne de France — la fleur délicieuse et le fruit généreux — en un accord parfait.

RAPPORT DE M. DUFOURMANTELLE, *Trésorier.*

MES CHERS COLLÈGUES,

Les recettes et les dépenses au cours de l'année 1905 ont été les suivantes :

RECETTES :

Reliquat espèces 1904	1.153	53
Intérêts de valeurs	202	55
Cotisations à vie.	400	»
Cotisations annuelles	900	»
Souscription à la Croix-Rouge japonaise	681	45
Insignes	135	»
Dons	1.225	25
Divers.	69	29
	<hr/>	
	4.767	07
	<hr/>	

DÉPENSES :

Imprimés et correspondance	314	90
Bulletin.	562	10
Matériel	99	65
Loyer	750	30
Recouvrements	26	15
Publications japonaises	50	»
Insignes	186	95
Employé et gratifications	133	»
Versement à la Croix-Rouge japonaise	1.468	20
Assurance et contributions	52	35
Placements	929	10
	<hr/>	
	4.572	70
	<hr/>	

Balance au 31 décembre 1905 :

Recettes	4.767	07
Dépenses	4.572	70
	<hr/>	
Reliquat espèces	194	37
	<hr/>	

L'avoir de la Société à ladite date comprenait :

Reliquat espèces.	194	37
Valeur au cours d'achat de 17 obligations Ouest 3 % anciennes déposées au Comptoir d'Escompte	7.818	70
	<hr/>	
Ensemble:	8.013	87
	<hr/>	

Les chiffres dont je viens de vous donner connaissance montrent que la Société a pu traverser sans trouble et sans diminution une période qui lui imposait une certaine réserve.

Aujourd'hui elle reprend sa propagande et prévoit un nouvel essor.

Sans empiéter plus qu'il ne convient sur l'exercice qui commence j'ai le devoir de vous signaler un don très important d'un de nos collègues qui désire rester anonyme mais auquel nous exprimons toute notre gratitude. S. E. M. Motono, dont la bienveillance nous fut précieuse et toujours fidèle a voulu, avant son départ, donner à l'œuvre une marque généreuse de son intérêt; nous lui sommes reconnaissants de sa sympathie constante, et c'est avec une sincère émotion que nous l'avons accompagné aujourd'hui même à la gare du Nord.

Mais si je puis faire allusion à nos espérances pour l'avenir et payer le tribut de reconnaissance à nos amis, je n'oublie pas que c'est de l'exercice 1905 que je suis chargé de vous parler spécialement aujourd'hui.

Je reviens donc sur quelques-uns des chiffres ci-dessus.

Vous avez remarqué que nos recettes pour la Croix-Rouge japonaise ont été de 681 fr. 45, tandis que notre versement s'est élevé à 1468 fr. 20; la différence provient de la somme mise en réserve en 1904. Notre souscription a produit au total 7.079 fr. 95 (6.579 fr. 95 + 200 yens); nous sommes heureux d'avoir contribué pour notre modeste part à une œuvre particulièrement intéressante.

Nous avons été favorisés des dons du prince Arisugawa et du baron Suyematsu, qui nous ont permis de grossir notre fonds de réserve; et d'une libéralité de M. Hayashi qui a été une généreuse contribution à notre loyer de la rue Serpente.

Une économie a depuis été faite sur le loyer, notre bibliothèque ayant été transférée au musée d'Ennery.

J'ai enfin à proposer à votre approbation la décision prise par le Conseil le 8 décembre dernier, de fixer à la somme de 150 francs le montant de la cotisation de membre perpétuel.

Je me résume : nous commençons le nouvel exercice sous les meilleurs auspices, et notre situation financière jointe à notre situation morale donne à la Société franco-japonaise de Paris la certitude d'un sérieux développement.

LECTURE DE M. ANDRÉ BELLESSERT.

Confession d'une Jeune Divorcée Japonaise

Que de fois, au Japon, je me suis arrêté devant les boutiques de libraires dont l'étalage multicolore égaie toutes les rues et jusqu'à l'unique rue des Bourgs ! J'étais invinciblement attiré par ces livres qui ressemblent de loin aux almanachs et aux brochures bariolées de nos colporteurs, *L'Oracle des Songes*, *Le Langage des Fleurs*, mais qui sont bien plus jolis et souvent même très artistiques. Je comprenais les images, les caricatures — et trop bien, hélas, les odieux barbouillages, imités d'Epinal où la Famille Impériale s'exhibe au milieu d'un luxe criard et tintamarresque. Ces horreurs vous font trembler sur l'avenir de l'esthé-

tique japonaise ! Heureusement les mystérieux petits livres, illustrés de longues figures symboliques et de paysages évocateurs, conservent la tradition. Mais je ne les comprenais pas. Je n'en pouvais même déchiffrer le titre. Littérature antique et moderne, poésies amoureuses, romans, revues : leurs caractères dansaient sous mes yeux comme une ronde d'insectes bizarres. J'ignorais ce que pensaient ces innombrables petites bêtes. Des jeunes gens, des femmes, beaucoup de femmes, venaient les acheter et, pour quelques *sen*, emportaient ce que j'aurais tant voulu connaître. Et moi aussi, j'en achetais ! Je demandais les revues les plus achalandées, les romans en vogue. Et le soir, tous les soirs, grâce à mes traducteurs, je pénétrais un peu par surprise dans l'intimité de la fantaisie japonaise.

De la fantaisie ? Pas toujours. Si les contes, les poésies, les livres d'histoire et d'économie politique en débordent, rien de moins fantaisiste que les romans populaires et surtout les nouvelles. Le génie japonais, dans ces courts récits, atteint le même réalisme que dans ses dessins et ses sculptures. La littérature est pleine de petits Hokusai et de petits jingoro uniquement soucieux de reproduire les scènes de la vie familiale. Avez-vous vu des *netsuké* ? Ce sont de gros boutons de bois ou d'ivoire qui retenaient la blague des fumeurs à leur ceinture. Les artistes japonais y sculptaient des personnages héroïques ou burlesques, mais d'une vérité saisissante, avec le soin d'un Cellini ciselant « un combat de Titans au pommeau d'une dague. » Notre compatriote M. Bertin en a réuni une collection merveilleuse dont il s'est servi pour illustrer son beau livre sur la féodalité japonaise. Les nouvelles d'aujourd'hui égalent souvent ces *netsuké*, sinon par la valeur artistique, du moins pour le souci de l'exactitude. On en pourrait « illustrer » l'histoire du Japon moderne.

Du recueil, que j'en ai rapporté, je détache cette *Confession d'une jeune divorcée japonaise*. Elle a, je crois, le mérite de nous montrer dans une petite âme la rencontre des idées nouvelles et des anciens préjugés. C'est une étrange erreur de croire que l'âme japonaise reste intacte sous l'invasion des idées européennes. Mais, tout en y puisant, elle y résiste, et sa propre transformation la désoriente. Ce qu'il y a de plus plaisant peut-être dans les sincères aveux de cette jeune femme qui se plaint de ne plus trouver en son mari un vrai mari japonais, c'est qu'elle aussi a changé et n'est déjà plus une vraie femme japonaise.

*
*
*

« Pourquoi avez-vous divorcé, Madame Iô ? Pourquoi avez-vous quitté M. Ichiyama, votre mari ? » Quand on me pose cette question, je suis bien embarrassée. Il m'est impossible de garder le silence, et je réponds : « A cause de ma belle-mère. »

Voilà ce que je répons : ce n'est pas la vérité. Je trompe les autres j'essaie de me mentir à moi-même, et je n'en suis point heureuse. Mais si l'on me conseille de retourner chez mon mari pour donner au moins satisfaction à l'intermédiaire de mon mariage,... oh non, non ! Traitez-moi d'enfant indocile et têtue, de femme capricieuse et infidèle : je me sens incapable de jamais surveiller la marmite au riz de la famille Ichiyama.

Et pourtant, M. Ichiyama n'est estropié ni de corps ni d'esprit. Il a la taille petite, mais le teint blanc, le nez droit et la moustache fine. On ne dit pas : « C'est un bel homme. » On dirait encore moins : « C'est un homme laid. Il a terminé ses études dans une École de l'État. Il est fonctionnaire de troisième classe au ministère, et bien qu'il ait échoué deux fois à ses examens de seconde classe, je ne doute pas qu'il y réussisse, car je connais sa patience et son courage. Si sa fortune ne passe point la médiocrité, ses goûts sont modestes ; sa vie, frugale. Il éprouve pour sa mère le plus tendre des attachements.

— « Mais alors, Madame Iô, pourquoi ne l'aimez-vous pas ? — L'aimer ? Qui pourrait l'aimer ? Qui oserait vivre près de lui ? Je vous en fais juges : écoutez mon histoire.

Vers le milieu de janvier, j'allai jouer aux cartes chez mon amie, Mademoiselle Nakatami. Nous y jouons tous les ans à pareille époque. On ne concevrait pas plus un mois de janvier sans ce divertissement qu'un printemps sans fleurs de cerisiers et qu'un automne sans chrysanthèmes. Ah, les jolies cartes où sont peints des oiseaux, des papillons, les fleurs de chaque mois et les poésies du temps passé ! C'est là qu'il faut avoir l'œil prompt, le doigt leste et la mémoire vive !

Nous étions sept ou huit jeunes filles, anciennes camarades d'école, et autant de jeunes gens, les amis du frère de Mlle Nakatami. L'un d'eux semblait réservé et même un peu triste, au milieu de notre gaieté et de nos éclats de rire. Je remarquai qu'il frisait constamment sa moustache. C'était M. Ichiyama. Je ne remarquai rien de plus ; et, quand onze heures sonnèrent et que la djinrikisha de mes parents s'arrêta en grinçant sur le sable de la cour, le jeu m'avait si bien absorbée que je n'en crus pas mes oreilles. Je m'en allai, pensant aux cartes ; et, pas plus ce soir là que les jours suivants, je ne songeai au jeune homme sérieux qui frisait en silence sa petite moustache à l'européenne.

Deux semaines s'écoulèrent. Mlle Nakatami vint me voir. J'achetai des saucisses de riz ; et, pendant le goûter, dans ma chambre, voici qu'elle commença à me parler d'Ichiyama, « un jeune homme très sûr, disait-elle, très intelligent et qui sait à merveille les usages d'Europe. Il ne lui reste d'autre famille que sa mère ; et sa mère est de tous points excellente. » Pourquoi Mlle Nakatami me faisait-elle l'éloge de cette dame et de ce monsieur ? Je ne l'avais point interrogée. Peu m'importait que

Madame Ichiyama eût tant de bienveillance et Monsieur Ichiyama tant de sagesse ! Mais c'était ainsi qu'on se frayait un chemin vers mon cœur.

Le lendemain, M. Nakatami arriva, s'entretint avec mon père ; et, lorsqu'il partit, mon père m'appela.

— Veux-tu épouser Ichiyama ? me demanda-t-il.

Je demeurai interdite. Je ne l'avais vu qu'une seule fois et je n'en avais point gardé une image plaisante. Je fis signe que non.

— Au surplus, dit mon père, tu n'as que dix-sept ans. Rien ne presse.

Mais, deux jours plus tard, M. Nakatami revint, flanqué d'un collègue de mon père, M. Okawa. La conférence dura trois heures, trois mortelles heures, et les plis de mon front se creusèrent. De nouveau mon père m'appela.

— Eh bien, Iô, me dit-il, tu n'as pas oublié notre entretien d'avant-hier. Ces messieurs m'engagent vivement à accepter Ichiyama. Je leur ai objecté que tu ne voulais pas ; mais il t'aime, et, dès qu'il t'a vue, il s'est juré que tu serais sa femme. C'est un jeune homme très sage, très intelligent, fort instruit dans les choses d'Europe. Sa mère est excellente. Bref, je n'ai répondu ni oui ni non, ni cuit ni cru. Réfléchis et décide toi... Décide toi à le prendre, Iô.

Mon cœur battait, ma figure brûlait, et cependant j'avais froid par tout le corps. Quelle malchance d'avoir attiré l'attention de Monsieur Ichiyama !

J'allai trouver ma mère qui est la plus gaie et la plus rieuse des femmes. Elle s'imagina que je refusais à cause de ma timidité.

— Iô, Iô, me dit-elle, quand on est désiré, c'est le moment des fleurs ! Ne laisse pas l'occasion se faner entre tes doigts. Ta gentille figure ne te préserverait pas des ennuis et des désillusions. Tu as rencontré un homme qui t'aime, Iô, et son amour t'assure le bonheur. Il pourrait être plus riche, je te l'accorde... Il pourrait aussi courir les geishas ; il pourrait surtout avoir de grandes et petites sœurs qui seraient tes belles-sœurs et te rendraient la vie dure. Ce n'est pas commode pour une femme de satisfaire son mari ; mais, quand elle est aimée, sa tâche devient facile. Si je te racontais mon histoire, tu rirais ! Figure-toi que ton père disparaissait quelquefois des trois et quatre jours et que je restais seule, à me morfondre, pendant qu'il festoyait avec ses amis. Le jour même que je te mis au monde, on le chercha partout. La maison était pleine de bruit et me semblait pourtant bien vide. Il ne rentra que le surlendemain. J'avais eu le temps de sécher mes pleurs... M. Ichiyama, lui, est un homme sérieux : il ne fréquente pas les maisons de plaisir, et il t'aime. Ah, chère Iô, à ta place, je répondrai *oui* plutôt deux fois qu'une !

Les paroles de ma mère commencèrent à m'amollir. Je sentis que personne ne me soutiendrait et que je ne trouverais aucun moyen d'échapper à ce mariage. J'en arrivai à me reprocher mon injustice à l'égard de

M. Ichiyama, et je souhaitai presque le revoir. Je ne l'avouais pas. Mais mon cœur se faisait plus traitable. D'ailleurs l'on ne s'attarda pas à mes hésitations et l'on n'attendit pas que j'eusse consenti. Dès les premiers jours de mars, nous échangeâmes des cadeaux de fiançailles, les traditionnels vêtements de soie, du poisson et des algues marines.

* * *

Je ne sais plus ce que je pensais le jour de mon mariage. Étais-je triste ou gaie, lorsque je bus par trois fois les trois coupes de saké qui m'unissaient à M. Ichiyama ? Je me rappelle seulement qu'il avait un habit européen...

Le lendemain il m'annonça que nous ferions un voyage de noces, comme on fait, paraît-il, dans les pays très civilisés. J'espérais voir Hakoné et, au lever du soleil, son lac où se mire le mont Fuji. Peut-être ne me conduirait-il qu'à Enoshima : toutes les boutiques scintillent de coquillages ; on y vend du fin corail aussi rose que la fleur du pêcher, et, dans les jours limpides, on aperçoit au loin la fumée d'un volcan sur la mer..... Nous pourrions fort bien nous arrêter à Kamakura. Les dieux y habitent ; les bois y poussent jusqu'au bord de la grève, et le plus grand Bouddha du monde croise ses mains énormes au-dessus des pins et des cerisiers... Non : M. Ichiyama avait obtenu du ministre quelques jours de congé pour aller rendre ses devoirs aux tombeaux de ses ancêtres, et il m'emmena dans sa ville natale, à Tatebaiashi.

Cette ville a sa spécialité, elle aussi : on y fabrique des bouilloires de fer, larges et plates. C'est tout le divertissement qu'elle offre à ceux qui la visitent. Mais aux environs il y a la Colline des Azalées. Et M. Ichiyama me raconta fièrement qu'une Impératrice du temps jadis était venue y contempler ces fleurs qui sont plus vieilles et plus riches que toutes les autres azalées de l'Empire du Japon.

Nous descendîmes à la gare de Sanô ; et des djinrikishas de campagne nous trainèrent, pendant deux heures, sur d'affreuses routes, avec la lenteur des charrettes à bœufs. Enfin, j'entrai dans la ville de M. Ichiyama. Il me fit monter au premier étage d'une auberge, d'où l'on ne découvrait que des amas de vieilles maisons obscures. La servante nous apporta du riz trop dur, des sauces trop salées, des légumes à la fois trop piquants et trop mous.

— Ce n'est pas suffisant, dit M. Ichiyama, un peu gêné, je vais te commander une omelette.

Pendant que j'attendais l'omelette, il mangea sans hésiter tous les légumes et ne laissa pas une goutte de sauce.

— Hé ! dit-il, je comprends qu'une enfant de la capitale fasse la moue devant un pareil repas ; mais, moi qui ai vécu parmi les paysans, je le préfère aux poissons plus ou moins frais qu'on vous sert à Tokyô.

M. Ichiyama, si européen qu'il paraisse, n'en est pas moins de son village : il en aime les mauvais plats ; et, lorsqu'après le déjeuner, nous nous acheminâmes au cimetière, je vis qu'il avait conservé les anciennes coutumes.

Le cimetière s'étendait à l'extrémité de la ville, près d'une pauvre église. M. Ichiyama s'avança vers les tombeaux de ses ancêtres, une rangée de petits tombeaux avec de simples pierres non taillées.

— Voici le tombeau de mon aïeul, me dit-il, et celui de sa femme, et celui de ma sœur aînée, et celui de mon père.

Quand il les eût lavés et qu'il eût déposé des fleurs, il me conseilla de m'incliner et resta lui-même assez longtemps le front courbé et le chapeau à la main. Puis il me présenta au bonze, lui remit son offrande et lui demanda des prières ; et tous deux, en buvant une tasse de thé, commencèrent un entretien, qui me sembla fort ennuyeux, car ils ne parlèrent que des récoltes et des engrais. Durant plus d'une demi-heure, je fus comme un gage entre des mains de créanciers. M. Ichiyama s'aperçut que je ne suivais point leur conversation et se leva pour partir.

En sortant, je lui dis :

— Qu'y a-t-il encore à visiter ?

Il pencha la tête et réfléchit.

— Demain, répondit-il, je te mènerai à la Colline des Azalées. Ce soir, je veux te montrer ma maison natale.

Sur notre passage, les gens se retournaient et se mettaient aux portes, comme si nous étions deux curiosités. M. Ichiyama n'en avait l'air ni surpris, ni contrarié. Il m'arrêta bientôt devant une maison sombre et vermoulue.

— C'est là que je suis né, me dit-il. J'ignore à qui elle appartient aujourd'hui. On a planté des mûriers tout autour. Mais regarde ce vieil arbre : que de fois j'y ai grimpé, lorsque j'étais jeune !

J'en avais pas idée qu'un homme aussi sérieux que M. Ichiyama eût jamais grimpé dans les arbres. Il s'amusait donc comme les autres, au temps de sa jeunesse ! J'en fus toute égayée.

Le dîner qui nous attendait à l'auberge valait mieux que le déjeuner. M. Ichiyama avait sans doute donné des ordres ; mais le riz était toujours dur et sentait mauvais.

Le lendemain, de bonne heure, nous nous fîmes conduire à la Colline des Azalées, et d'abord à la maison de thé où l'Impératrice était descendue.

Le soleil brillait, les alouettes chantaient au-dessus de nos ombrelles ; sur la colline, toutes les fleurs s'étaient épanouies. On n'en voit pas de plus belles, même dans les jardins d'Okubo, ni de plus anciennes, ni de plus nobles. Au pied de la colline, des enfants cueillaient des fleurs sous les arbres, peut-être des violettes. Je m'approchai. Ce n'était point des

violettes ; c'étaient des fougères, de ces petites fougères que je ne connaissais que pour les avoir mangées. J'en remplis mes manches, et, lorsque je lui rapportai ma cueillette, M. Ichiyama, assis sur une pierre moussue, me regarda longuement avec de la joie dans les yeux.

— Iô-san, me dit-il, tu es charmante. Pendant que tu cueillais ces fougères, je songeais à la poésie européenne. C'est ainsi que les poètes d'Europe nous peignent et chantent leur bien-aimée.

Nous ne regagnâmes l'auberge qu'au tomber de la nuit, et, le lendemain, sous une pluie battante, nous reprîmes le chemin de Tokyô.

*
* *

Mon voyage de noces était fini ; tout le plaisir que j'en avais eu venait de la nouveauté des choses, du chemin et des azalées. La présence de M. Ichiyama n'y avait pas plus ajouté que les bouilloires de sa ville natale. Je n'éprouvais pas le moindre sentiment à son égard, rien qu'un peu de lassitude et d'agacement. Il m'obsédait de politesses inaccoutumées. Je ne pouvais descendre de wagon et y monter sans qu'il me tendit la main : c'était risible ! Si je gardais le silence, je devais être souffrante ; si je marchais, j'allais me fatiguer. Il ne me laissait pas le loisir de m'acquitter envers lui des soins que les femmes sont habituées à remplir et dont ma mère m'avait instruite. Je vivais à ses côtés dans un perpétuel désœuvrement. J'étais comme une princesse qui traîne derrière soi un étudiant amoureux. Cela me donnait parfois un soupçon d'orgueil ; mais à la longue, j'en étais excédée.

Lorsque nous arrivâmes chez lui et que nous eûmes soupé, il me parla tout à fait en chef de famille et me dit d'un ton grave :

— Puisque que tu as accepté d'être ma femme, sois la bienvenue ici. Je sais combien ta mère t'aimait et te choyait, et je ne m'étonne pas que tu ressenties de la tristesse à entrer dans une autre maison. Mais ma mère est bonne et ne mettra pas ta patience à l'épreuve. Je n'ai pas la fortune de tes parents. Cependant si mon logis est humble, j'espère que tu n'y connaîtras pas la gêne ; je m'enrichirai, à force de travail. Fais-moi crédit de quelques années, et je te promets des jours de plaisir.

Ce langage me parut d'un homme intelligent et plein de sens. Je lui répondis :

— Bien que je ne sois qu'un esprit incomplet, je tâcherai de vous satisfaire.

Je me mordis encore les lèvres de lui avoir ainsi répondu ; mais je ne réfléchis point à ce que je disais, et d'ailleurs, que lui répondre ?

Le septième jour de mon mariage, je m'en allai, suivant l'habitude, passer l'après-midi chez mes parents et coucher dans leur maison qui n'était plus la mienne et que pourtant je considérais toujours comme ma vraie maison. M. Ichiyama m'accompagna et ne nous quitta que vers le

soir. Dès qu'il eut tourné les talons, mes parents m'entourèrent et m'accablèrent de questions sur mon mari, sur ma belle-mère, sur les événements de cette semaine interminable. Je leur racontai mon voyage.

— Ah ! s'écria ma mère, voilà un pays que je voudrais visiter !

— Tout va bien, dit mon père. Ichiyama est un galant homme.

— Oui, tu as de la chance, Iô, reprit ma mère, et maintenant nous sommes tranquilles.

La peur de gâter un si beau contentement m'empêcha de leur découvrir le fond de ma pensée.

Le lendemain, lorsqu'il fallut retourner dans ma nouvelle famille, je ne pouvais me résoudre à partir.

— Dépêche-toi, disait ma mère : je ne veux pas que ton mari s'imagine que je te retiens.

Je sortis donc ; mais, à peine hors du seuil, je me sentis gros cœur et je me pris à pleurer. Ma mère s'en aperçut.

— Comment, fit-elle, tu n'es pas plus raisonnable, une grande fille de dix-sept ans ! Si ton père te voyait, c'est lui qui te gronderait !

Et elle essaya de me gronder aussi ; seulement ses yeux étaient humides, et son visage devint aussi triste que le mien.

* * *

On n'a point de servante chez les Ichiyama ; ma belle-mère prépare elle-même le riz, et je ne puis la regarder travailler, les mains dans mes manches. Lorsque j'étais jeune fille, je n'entrais pas souvent à la cuisine. Je n'y allais que les jours où mon père recevait ses invités, pour y chauffer le saké et pour y pétrir, au temps des cerisiers en fleurs, un gâteau de haricots et de riz. Aujourd'hui, je dois tirer l'eau, récurer la marmite et nettoyer les plats. Malgré ses cinquante ans, ma belle-mère, debout dès l'aube, vaque à tous les soins du ménage. Je la gêne plus que je ne l'aide.

— Laisse, laisse, me dit-elle : il vaut mieux t'occuper des travaux d'aiguille.

Trop heureuse d'obéir, je me réfugie dans ma chambre. Mais mon aiguille est paresseuse, et je ne viens pas à bout de ma robe d'été.

— Donne-la moi, dit ma belle-mère : ça marchera plus vite.

Elle me parle toujours d'une voix caressante, comme on fait aux petits enfants. Mais je réfléchis que, n'ayant de goût ni pour la cuisine ni pour la couture, je ne parais bonne à rien, et que ma belle-mère, si attentive et si laborieuse, me juge sévèrement dans son cœur ; et cette idée me rend le séjour près d'elle insupportable.

Quant à M. Ichiyama, il m'aime ; ah, comme il m'aime ! Il m'aime de quatre heures du soir à huit heures du matin, quand son ministère est ouvert, et les vingt-quatre heures durant, quand son ministère est fermé.

Nos manches ne se quittent pas un instant ; et c'est toujours lui qui entame la conversation, sous prétexte de m'enhardir. Il continue de m'appeler Iô-san, contrairement à tous les usages. Une nuit, je m'en plains.

— Pourquoi, lui dis-je, ajoutez-vous le *san* à mon nom ? N'êtes-vous pas mon mari ? Et faut-il traiter sa femme avec la même civilité qu'une étrangère ?

— En effet, répondit-il, ma mère me l'a déjà fait observer : mais il m'est pénible de ne pas te marquer mon affection en politesse.

Et il recommença de plus belle.

— Iô-san, me dit-il un autre jour, la coiffure européenne te siérait à ravir. Ne veux-tu pas te peigner comme les femmes d'Europe ?

J'ai horreur de cette coiffure, et je ne lui répondis pas. Mais, un moment après, je lui dis en riant :

— Vous devriez bien faire couper vos moustaches : elles ne vous vont guère.

Et le soir il me revint rasé ! Dieu sait pourtant qu'il tenait à ses moustaches !

Le matin, c'est le devoir d'une femme de veiller sur la toilette de son mari, et de lui fendre, à mesure qu'il les passe, sa chemise, son pantalon, ses vêtements. Je n'ignore pas mes devoirs ; mais il me déplaît de les remplir. Je n'ai jamais l'air de me douter que l'heure du bureau approche et que M. Ichiyama s'habille. Près du brasero, les coudes sur les tatami, je m'enfonce dans la lecture du journal. Il se garde bien de me déranger, et se contente, une fois habillé, de me dire en me caressant les cheveux :

— Quelles sont les nouvelles intéressantes, Iô-san ?

Un soir, j'appris que M. Ichiyama, au sortir du ministère, assisterait à un banquet d'adieu en l'honneur d'un de ses collègues. Je me faisais une fête de cette soirée solitaire ; mais, à sept heures et demie, M. Ichiyama revint. De la racine des cheveux à l'extrémité des doigts, il était tout rouge ; et il respirait comme un coureur au haut d'une côte.

— Que vous est-il arrivé ? lui dis-je.

— Hé ! me répondit-il, on me forçait de boire et on voulait m'entraîner dans une maison de rendez-vous. Je ne me suis sauvé qu'à grand peine ! Où est ma mère ?

— Ma belle-mère est au bain.

— Ah vraiment !

Il s'assit tout près de moi, l'haleine chargée de saké.

— On m'a beaucoup plaisanté, reprit-il.

— A quel propos ? fis-je.

Il pencha la tête de mon côté, les yeux alanguis et mi-clos.

— A cause de toi !

Et il me saisit la main. Je reculai sans rien dire.

— Iô-san, s'écria-t-il, tu es bien sérieuse ! Sais-tu pourquoi je suis revenu si vite ? C'était pour revoir ton joli visage... Ne reste pas froide, Iô-san ! Il est vrai que tu ne désirais pas m'épouser ; et, puisque je l'ai voulu, je dois être le plus aimant de nous deux... et le plus faible. Mais que tu te montres indifférente à mon égard, c'est trop fort, en vérité, c'est trop fort ! Tu n'as pas idée de l'ennui que tu me causes. Je maigris, et tout le monde s' imagine que je passe mes jours et mes nuits dans le plaisir. « Vous faites des folies ! me répétaient mes collègues, et vous en maigrissez ! » Et je souriais presque heureux de leurs taquineries, car ce qu'ils pensaient pourrait être vrai, Iô-san !

Le saké lui déliait la langue ; il me débita mille sottises, et je songeais : « Voilà un homme qui parle comme une femme. Au lieu de prier, il devrait ordonner. Que demande-t-on à un mari ? Qu'il gronde sa femme, quand elle le mérite, et qu'il aille s'amuser, et qu'il sache à l'occasion lui témoigner quelque complaisance. M. Ichiyama n'est pas un mari : ce n'est pas même un homme. Et si les hommes n'ont pas d'autre façon d'aimer, je confesse que rien ne me semble plus niais qu'un homme amoureux ».

Le soir de son banquet, ma froideur faillit le mettre en colère. Mais il se ravisa, fit sa toilette de nuit, se versa beaucoup d'eau chaude sur la tête, et, pendant que je pliais ses vêtements, il s'endormit.

Le lendemain, ce fut d'une mine un peu confuse qu'il m'adressa le premier la parole, et, à le voir si timide, je sentis que, tant que je vivrais sous son toit, je le détesterais. Je ne rêvai plus qu'au moyen de le quitter : c'était difficile. Je retournai souvent chez mes parents, et ma mère, par bonté d'âme, me gardait quelquefois un ou deux jours. M. Ichiyama, que ces petites fugues mécontentaient grandement, envoyait alors sa djinrikisha me chercher quand il n'y venait pas lui-même. Aussitôt que j'étais rentrée, il se dépensait en gâteries et en flatteries. Je ne lui présentai qu'un visage maussade ; je boudais ; j'exagérais ma tristesse ; et, loin de supposer que je l'avais en détestation, il finit par soupçonner sa mère de malveillance et de dureté.

— Iô-san, me dit-il un soir, ton chagrin n'est pas naturel : est-ce que ma mère te donne des soucis ?

Jamais ma belle-mère ne m'avait réprimandée ; mais je m'emparai du prétexte qu'il me tendait si ingénument, et je lui répondis en baissant les yeux :

— Ma belle-mère ne peut pas aimer un être aussi incapable que moi.

— J'avais deviné ! fit M. Ichiyama d'un air soulagé ; puis il me regarda, pencha la tête dans une attitude méditative et soupira :

— C'est ma mère qui a tort. Les vieilles femmes ne comprennent pas

la jeunesse. Comment saurais-tu diriger un ménage ? Vraiment ma mère manque de bon sens !

De ce moment-là, il fut plus malheureux, mais il m'aima davantage, hélas ! Ma belle-mère qui n'avait rien à se reprocher, quand elle s'aperçut que son fils la tenait à l'écart, perça vite ma mauvaise foi ; et des conflits éclatèrent. Mon mensonge avait déchaîné l'orage dans cette petite maison qui, en temps de paix, me semblait déjà inhabitable. Mes visites à mes parents se multiplièrent, si bien qu'ils commencèrent eux-mêmes à s'inquiéter et m'interrogèrent. Enfin ! Je noircis ma belle-mère ; je leur dépeignis l'existence des Ichiyama sous les couleurs les plus moroses ; j'insistai sur leur mesquinerie. Je fis d'une aiguille un grand bâton. Mon père fronça les sourcils ; ma mère croisa les bras. Il n'y avait que moi de satisfaite.



Au commencement de l'hiver, j'attrapai l'influenza. Il n'a pas dépendu de M. Ichiyama que je me rétablisse, car le pauvre homme s'installa à mon chevet et durant quinze jours me rompit la tête et me tourna le cœur. Son dévouement fut si consciencieux que je pensai en mourir. Dès que mes jambes purent me porter, je me déclarai guérie. Mais alors le médecin me découvrit quelque chose au foie. Mon premier mouvement fut un mouvement de peur ; puis je réfléchis que cette complication imprévue me délivrerait peut-être à jamais de ma belle-mère et de mon mari, et je bénis les dieux qui nous avaient donné un foie si délicat et les médecins qui nous trouvaient des maladies si opportunes. On avertit ma mère. Elle accourut et décida de m'emmener. M. Ichiyama voulut s'y opposer.

— Non ! dit ma mère, votre maison est trop petite ; vous n'avez pas de servante ; il vaut mieux que je soigne ma fille pendant quelque temps.

Et nous partîmes.

Jamais malade ne se montra plus docile et plus résignée à son mal. Je chérissais le mien ; je le couvais ; je le dorlotais sous mes couvertures. Et quand M. Ichiyama venait — il venait chaque après-midi — sa présence avait le merveilleux pouvoir de me rendre plus malade encore et de répandre sur mes traits une langueur que tout l'art du monde n'aurait pas su feindre.

Bientôt cependant je ne pus me dissimuler ma guérison ; mais j'en gardai le secret, et, lorsque j'entendais les pas de M. Ichiyama, je me couvrais la figure et je ne soufflais mot. Ma mère elle-même s'y trompait.

Il me répugnait de l'affliger plus longtemps, et, un jour, je lui avouai tout ce que je pensais, tout ce que je désirais, tout, sauf mes mensonges.

— C'est un gros ennui, dit-elle. Je vais consulter ton père.

Mon père se fâcha.

— Quelle fille capricieuse ! D'ailleurs, c'est ta faute : tu l'as mal élevée. Je n'admets pas ces stupides enfantillages, et elle rentrera chez son mari.

Pendant deux jours, je refusai de manger, et, entre mon père et moi, ma mère était comme un volant entre deux raquettes. Elle exhortait son mari au calme, sa fille à la patience. La fille pleurait ; le mari tempêtait ; tous deux étaient aussi têtus l'un que l'autre.

M. Ichiyama, retenu au ministère par les travaux de fin d'année, espaçait ses visites.

— Iô-san, me disait-il, rétablis-toi bien vite, car ton absence me déssole.

Mais j'ai dans l'idée qu'il commençait à comprendre ; et je ne le vis plus. En revanche, l'intermédiaire de notre mariage, M. Okawa, reparut : il me sermonna et me prouva que je n'avais aucune bonne raison de divorcer et que tous les torts étaient de mon côté. Que lui répondre ? Si j'avais dit : « Je veux quitter M. Ichiyama parce qu'il m'aime et que je n'aime pas à être aimée », on m'aurait cru folle. Si j'avais dit plus simplement : « Je veux quitter M. Ichiyama parce que je ne l'aime pas », on se fut moqué de moi. L'amour n'a rien à faire dans le mariage : chacun le sait. J'étais donc bien forcée de me rabattre sur la prétendue haine de ma belle-mère et sur la misérable existence des Ichiyama.

— C'est une question de patience, répliquait M. Okawa.

Je ne répliquais rien. Le faisan qui se tait ne reçoit pas de coup de fusil ; et, quand mon silence n'intimidait pas mes adversaires, mes larmes les désarmaient. De meilleurs arguments que le silence et les larmes, je n'en ai pas trouvés.

Ainsi s'écoulèrent les fêtes du Premier de l'An, heureuses pour les autres. Puis un jour on m'apprit que M. Ichiyama était tombé malade.

Ce jour-là, je sortis du lit...

* * *

Voici trois mois que j'ai abandonné la maison de celui qui fut mon mari. Ce matin, comme je me promenais en djinrikisha et que je traversai l'enceinte du Palais Impérial, je remarquai un homme vêtu à l'européenne qui, le dos voûté, cheminait sous les arbres. Il me sembla le reconnaître, et, en passant près de lui, je n'eus que le temps de me cacher derrière mon ombrelle. C'était M. Ichiyama. Je ne pus m'empêcher de retourner la tête. Il marchait les regards fixés au sol, un petit paquet dans la main, son déjeuner de midi. Ses joues s'étaient creusées, ses yeux enfoncés ; ses moustaches repoussaient. Cette rencontre a pesé sur toute ma journée : j'en ai perdu l'appétit. On me dit qu'il a résolu de ne pas se remarier. Mais il est bien jeune pour avoir fait vœu de solitude, et peut-être trouvera-t-il de par le monde quelque curieuse qui consente à l'épouser.

Pour moi, je souhaite qu'il me pardonne ; mais, dût-il me maudire, je ne remettrai jamais les pieds chez lui, jamais, jamais...

CONFÉRENCE DE M. NAGAOKA.

Les Premières Relations
de l'Europe avec le Japon

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Japon fait, depuis peu, son apprentissage de grande puissance. L'Europe a semblé longtemps presque l'ignorer. Seuls quelques littérateurs, quelques artistes et quelques hommes d'État avaient conscience de sa civilisation, mais non pas peut-être toujours de toute son importance. Il faut remonter assez haut dans l'histoire, pour trouver en Europe, un sentiment plus net de la valeur du Japon.

Ce furent les Portugais, les Espagnols et les Hollandais, autrefois si acharnés à courir les mers les plus lointaines, autrefois toujours en quête d'aventures, toujours attirés par l'immensité des océans, toujours avides de planter leur drapeau sur des terres inconnues et riches, qui, les premiers, prirent contact avec nous, comprirent la force et la puissance de notre position insulaire, devinèrent les richesses que recélait notre sol et tentèrent d'entrer en relations.

L'histoire de cette époque est généralement peu ou mal connue. Comme elle est assez curieuse, je vais essayer de l'exposer devant vous, mais je me hâte de vous prévenir que j'ai besoin de toute votre indulgence. Une chose, du moins, pourrait m'en rendre digne : le sérieux effort que j'ai fait pour me débarrasser de toute idée préconçue, de tout parti-pris.

J'ai eu l'occasion, il y a un an, de traiter la même période historique en Sorbonne. Je n'ai pas manqué d'envoyer ma petite étude à la Bibliothèque de notre Société. Ma causerie ne sera qu'un bref résumé de ma thèse, qui n'avait, elle-même, d'autre but que d'essayer de démêler le vrai et le faux, et d'autre prétention que d'être une exposition aussi impartiale que possible. Les publications européennes, écrites par les Pères Jésuites, ne sauraient, en effet, nous donner la véritable physionomie des événements et de la politique, surtout anti-chrétienne, de l'ancien Empire du Soleil Levant. Ce qui ne veut pas dire que les auteurs japonais se soient,

eux, toujours distingués par leur impartialité et leur étude approfondie des sources. Ils ne sont pas, à cet égard, à l'abri de tout reproche.

Les premiers Européens arrivèrent au Japon en 1541, peut-être en 1542. Ils trouvèrent le pays en proie aux guerres civiles.

Ce fait, il ne faut pas l'oublier, jouera un rôle considérable dans les relations entre étrangers et Japonais. La période noire du Japon commence, en vérité, plus tôt, avec la fameuse guerre civile, connue sous le nom de guerre d'Ohjin, parce qu'elle éclata la première année d'Ohjin qui correspond à l'an 1467 de l'ère chrétienne. Survenue entre les régents Hosokawa et Yamana à propos de la succession shogounale des Ashikaga, elle dévasta pendant onze ans, non seulement le centre de l'Empire, mais encore toutes les provinces où les seigneurs féodaux essayaient d'agrandir leurs fiefs et de s'emparer de la suzeraineté.

Ici, il est nécessaire d'ouvrir une parenthèse pour la compréhension de ces temps historiques. L'almanach officiel japonais, ainsi que la plupart de nos historiens, admettent que notre Empire fut fondé l'an 660 avant Jésus-Christ, par Jimmou, premier Mikado. Fait remarquable unique, la même dynastie a conservé la souveraineté jusqu'à nos jours. Le Mikado ne l'exerça pas cependant de la même manière. Il gouverna d'abord seul. Puis en 1192, il passa en partie la main à un shogoun héréditaire, dont le premier fut Yoritomo. Jusque-là, lieutenant de l'empereur, le shogoun fut, dès lors, le véritable et premier suzerain de tous les seigneurs féodaux. Son pouvoir devint considérable. A un moment donné, celui de l'empereur ne fut plus que nominal.

Cependant, la maison du premier shogoun Yoritomo, n'eut guère de durée. De 1223 à 1333, le gouvernement shogounal fut exercé par des régents, les Hojo, puis en 1336, le shogounat fut transmis à la maison d'Ashikaga qui s'éteignit en 1573. Oda Nobounaga succéda.

Ici, nous fermerons la parenthèse, car ce fut précisément dans les dernières années du shogounat des Ashikaga, que les Européens se présentèrent à nos nationaux. Ces Européens, qui commencèrent l'histoire des relations entre le Japon et l'Europe, furent les Portugais.

Un de leurs premiers soins fut d'introduire le christianisme dans notre pays, toutefois, jusqu'à l'arrivée, en 1549, de François Xavier, de la Compagnie de Jésus, l'œuvre des missionnaires ne fut guère fructueuse. Pendant un séjour de plus de deux années au Japon, Xavier ne réussit lui-même, que très imparfaitement, dans sa propagande religieuse. Ce qui s'explique par l'opposition incessante des bonzes, et par le fait que le pays était en proie, comme je l'ai dit, à la guerre civile. Et pourtant, cet état social qui fut un obstacle à l'œuvre de François Xavier, devait contribuer, par un revirement singulier, mais logique, après tout, au développement de la religion chrétienne. Rendons à chacun ce qui lui est dû ! François Xavier n'en fut pas moins celui qui implanta, en réalité, le

christianisme au Japon, assurant ainsi une tâche plus aisée à ses successeurs.

Au moment de l'arrivée des Jésuites au Japon, la situation de l'Empire était exactement la suivante : les seigneurs ne songeaient qu'à étendre leurs domaines, et les chevaliers qu'à en acquérir par la force ; le peuple et les paysans étaient écrasés sous le poids des impôts, et ne demandaient qu'à sortir de leur misère. Les seigneurs et les chevaliers, qui ne rêvaient qu'aux victoires des champs de bataille, avaient besoin d'une croyance qui fût capable de les reconforter. Le peuple n'en sentait pas moins la nécessité pour supporter sa triste existence. De cet état des esprits, devaient profiter, à la fois, le bouddhisme et le christianisme, mais celui-ci plus encore que celui-là, les Pères Jésuites étant plus instruits que les bonzes. Cependant, il faut voir avant tout, dans l'appui que les seigneurs territoriaux prêtèrent aux religieux, la principale cause des succès du christianisme, et c'est ici que nous constatons que la même situation sociale, dont souffrit François Xavier, devait être utile à ses successeurs.

Ces seigneurs convertis étaient-ils donc d'authentiques chrétiens ? A vrai dire, on trouve rarement, chez eux, une conviction réelle, mais plutôt de la superstition et, surtout, comme nous le verrons, un grand désir d'accroître les relations commerciales avec les Portugais.

Aux causes que nous venons d'indiquer, il ne faut pas manquer d'ajouter la politique anti-bouddhiste de Nobounaga, comme ayant contribué puissamment aussi, au succès momentané du christianisme. Les moines bouddhistes, comme ceux d'Occident, possédaient à cette époque des fiefs ; ils étaient en réalité de véritables seigneurs féodaux et avaient une grande armée. De même que les seigneurs et les chevaliers cherchaient sans cesse à se nuire les uns aux autres, les bonzes fomentaient souvent des soulèvements, dans le but d'augmenter leurs fiefs et le nombre de leurs partisans. A l'époque de Nobounaga, l'insurrection d'une des sectes bouddhistes appelée Ikkoshiou, fut l'une des plus meurtrières auxquelles les bonzes furent mêlés. Nobounaga, devenu le maître des Etats féodaux, irrité et inquiet de la turbulence des bonzes, se retourna dès lors carrément du côté des Jésuites, et encouragea la prédication du christianisme.

Il donna même aux missionnaires chrétiens, à Kioto, un terrain de quatre hectares, sur lequel ceux-ci construisirent une église. Azoutchi, où se trouvait le château de Nobounaga, devint bientôt l'un des principaux centres de propagande chrétienne. Un séminaire y fut créé, et les seigneurs s'empressèrent d'y envoyer leurs fils ou leurs sujets pour qu'ils y fussent instruits.

L'action de Nobounaga s'est exercée de façon plus générale que celle des seigneurs territoriaux, mais ce sont les seigneurs territoriaux qui, en embrassant la religion chrétienne et en devenant ses zélés protecteurs, ont contribué à l'établir solidement dans le pays. Parmi ceux-ci,

on cite tout spécialement Otomo, Arima et Omoura, tous trois de Kiou-shiou. Dans les dernières années du règne de Nobounaga, ces trois seigneurs envoyèrent une ambassade à Rome, dont Voltaire parle en ces termes : « La célèbre ambassade de trois princes chrétiens japonais, au pape Grégoire XIII, est peut-être l'hommage le plus flatteur que le Saint-Siège ait jamais reçu. Tout ce grand pays, où il faut aujourd'hui abjurer l'Évangile, et où les seuls Hollandais sont reçus, à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien et peut-être un royaume portugais. Nos prêtres y étaient honorés plus que parmi nous; aujourd'hui leur tête y est à prix, et ce prix même est considérable. »

En effet, les religieux n'avaient pas tardé à devenir plus odieux encore que les bonzes, même à Nobounaga, ce protecteur d'hier. Vers la fin de sa vie, il les combattit résolument, comme il l'avait fait pour les bonzes. Changement d'attitude bien étrange, mais dont les missionnaires et les chrétiens indigènes furent les premiers responsables. Trop ardents à répandre leur religion, les Pères intervenaient dans les affaires intérieures sociales et politiques, et naturellement employaient tous les moyens en leur pouvoir pour diminuer l'influence du bouddhisme et des bonzes. De leur côté, les seigneurs convertis poussaient le zèle jusqu'à l'aveuglement : ils renonçaient tout d'un coup aux rites de famille, ordonnaient la démolition des temples shintoïstes et bouddhistes, et employaient quelquefois la force armée pour contraindre leurs sujets à embrasser la religion chrétienne. Les Pères encourageaient probablement cette manière d'agir, les vassaux en étaient fort mécontents. La haine s'accrut rapidement contre les nouvelles idées, car on savait bien qu'un changement de religion devait forcément, à cette époque, amener la destruction totale de l'État social et féodal. La notion de famille jouait alors au Japon un rôle essentiel; la famille était le fondement même, la base de la société japonaise, et le culte des ancêtres était précisément ce qui contribuait à donner à cette notion une force incomparable. En s'attaquant au culte des ancêtres, le christianisme constituait un véritable danger social et politique.

Ce fut dans ces faits, que Nobounaga trouva des raisons péremptoires de combattre le christianisme. Sa politique devait être suivie, à un moment donné, par Hidéyoshi.

Hidéyoshi, plus connu sous le nom de Taïko devint, de simple fils de paysan qu'il était, dictateur de l'Empire, après avoir vaincu Akétchi Mitsouhidé qui avait tué Nobounaga en 1582. Il réorganisa la féodalité, pacifia tout l'Empire et commanda une expédition en Corée et en Chine, poussé peut-être moins par l'ambition que par le louable désir de détourner la nation des luttes intestines qui la désolaient et pouvaient la perdre. Sa mort, survenue en 1598, empêcha cependant la réalisation totale de ses plans, et porta un coup fatal à la maison de Toyotomi.

Bien intéressante, l'attitude du dit Hidéyoshi à l'égard des chrétiens. Elle mérite d'être examinée de près. Elle fut au début bienveillante. Apparences ! disait-on. Hidéyoshi n'aurait songé qu'à obtenir, le cas échéant, l'appui des Portugais et le libre usage de leurs navires, « Quand j'aurai deux cents navires, déclarait-il dans une audience à un Père provincial, je ferai la Guerre à la Chine et à la Corée et je serai le plus zélé propagateur de la religion de Jésus dans les pays conquis ». Soit hasard, soit calcul, les Jésuites ne cherchèrent pas à réaliser ce souhait. Ils ne procurèrent à Hidéyoshi aucun navire portugais, et même ne lui fournirent pas l'occasion d'étudier de près le mode de construction des navires européens.

Ce qui nuisit plus certainement encore à la cause des missionnaires, ce fut qu'à ce moment-là les bonzes commencèrent à exercer sur l'esprit de Hidéyoshi une influence très réelle. Hidéyoshi leur était très reconnaissant de grands services qu'ils avaient eu l'habileté de lui rendre lors de son expédition contre Shimazou, daïmio de Satsouma. Il suffit de juxtaposer la date du premier édit par lequel Hidéyoshi ordonna, en 1587, d'expulser les missionnaires, et celle de sa rapide conquête de Satsouma, que facilita le grand-prêtre d'Ikkoshiou, pour découvrir les véritables motifs du changement de conduite qu'il manifesta à l'égard des missionnaires.

Ce fut pendant cette expédition de Satsouma que Hidéyoski envoya au Père Cuello deux courriers lui demandant pourquoi, lui et ses religieux, contraignaient ses sujets à se faire chrétiens ; engageaient leurs disciples et leurs sectateurs à renverser les temples ; pourquoi ils persécutaient les bonzes ; mangeaient, avec les autres Portugais, des animaux utiles à l'homme ; et enfin, pourquoi ils permettaient aux marchands de même nationalité d'acheter des Japonais pour en faire des esclaves aux Indes.

Ces reproches reposaient sur des faits bien réels. Il est avéré que l'Etat social et politique souffrait des actes de propagande des missionnaires et de leurs disciples, et que les marchands s'adonnaient à la débauche, allant même jusqu'à enlever des femmes pour les conduire dans leurs vaisseaux. Des milliers de Japonais furent achetés, vendus et embarqués pour Macao, la Chine et les Philippines. Aussi, les Japonais avaient-ils coutume de dire que les prêtres d'Europe prêchaient une loi et que les marchands européens en pratiquaient une autre.

Quant à l'intervention des missionnaires dans la politique intérieure, un Jésuite nous renseignera lui-même. « Deux vaisseaux portugais, écrit ce Jésuite, n'ayant voulu entrer dans Hirado que par mon ordre, le roi (seigneur de Hirado), poussé par l'espérance du profit qu'il en recevrait, me fit excuse de m'avoir jusque-là si peu ménagé et me pria en même temps de ne pas empêcher que ces vaisseaux ancrassent devant sa ville,

et qu'en revanche il permettrait le libre exercice de la religion. Sur sa parole, j'ordonnai aux maîtres des vaisseaux : 1° d'ancrer où il plairait à ce roi, 2° qu'ils le sommassent de tenir sa promesse, et 3° s'engageassent à faire rebâtir l'église qui avait été démolie. Le roi promit, mais mollement, de faire ce qu'ils souhaitaient, et, comme il éludait toujours les propositions qu'on lui en faisait, on vit paraître devant la côte un autre vaisseau nommé *Sainte-Croix*. Je me servis de cette occasion pour presser le roi d'accorder ce qu'il m'avait promis. Après avoir fait mouiller l'ancre à une lieue et demie de Hirado, j'obligeai le maître du vaisseau d'aller trouver le roi et lui dire qu'il irait ancrer ailleurs, s'il ne rétablissait les choses comme elles étaient auparavant. Ce prince demanda du temps pour prendre sa résolution, après quoi, de peur de perdre le profit que ces vaisseaux causaient aux lieux où ils abordaient, il me permit de retourner à Hirado et de rebâtir mon église ».

Le Père Jésuite se vante de cette affaire comme d'une victoire. Il ne voyait pas qu'en intervenant ainsi manifestement dans les affaires de l'Etat, il allait fournir des armes aux adversaires de sa religion et provoquer un grand mécontentement parmi les Japonais.

Il ne devait pas tarder à comprendre son imprudence et celle de tous ceux qui, dans des circonstances analogues, avaient agi comme lui, le jour où Hidéyoshi se décida à interdire la prédication chrétienne. L'édit portant la date de 1587 ne fut cependant pas exécuté ponctuellement, et l'influence sociale et religieuse des Pères et des chrétiens s'accrut même encore jusqu'en 1597. Cette année-là, une véritable persécution, cette fois-ci, sévit contre eux : vingt-quatre personnes furent crucifiées. Les Jésuites affirment qu'en ordonnant cette persécution Hidéyoshi n'avait eu d'autre but que de s'emparer d'un navire espagnol.

Toutefois, sa lutte contre le christianisme ne faisait pas oublier à Hidéyoshi ses intérêts commerciaux. C'est ainsi qu'il prit toujours grand soin de garantir la liberté de commerce et de navigation aux étrangers. Les Portugais auraient pu facilement étendre considérablement le cercle de leurs relations commerciales avec le Japon. Il leur suffisait de le vouloir, et ils n'auraient été nullement inquiétés pour cause de religion. Mais ils suivirent toujours la politique des religieux, et préférèrent ne pas faire de commerce avec le Japon, plutôt que de se conformer aux prescriptions du gouvernement japonais, qui excluaient toute tentative de propagande religieuse et d'immixtion dans les affaires politiques intérieures.

Hidéyoshi mourut en 1598 et le fameux Iéyasou lui succéda.

Permettez-moi ici une nouvelle digression. Je tiens à vous montrer brièvement ce qu'était Iéyasou. On ne peut passer à côté de cet homme d'Etat sans être tenté de le révéler à ceux qui n'en ont pas entendu

parler, car il sera sans doute rangé un jour par l'Europe au nombre des grands politiques du monde.

Togougawa Iéyasou fut d'abord un des généraux de Nobounaga en même temps que le seigneur des trois provinces de Mikawa, Sourouga et Kaï. Après la mort de Nobounaga, Iéyasou devint un des conseillers de Hidéyoshi. Hidéyoshi avait reconnu depuis longtemps les grandes qualités d'Iéyasou et la nécessité d'empêcher tout conflit entre leurs deux maisons. Il lui fit donc épouser sa sœur et, en échange de ses terres à lui, lui donna comme fief Kanto. Il jugeait, en effet, que ses domaines étaient trop au centre du Japon et par conséquent trop près du château d'Osaka, siège du gouvernement des Toyotomi. Iéyasou, en acceptant les propositions de Hidéyoshi, devenait le seigneur des huit provinces de Kanto. Il fixa sa résidence à Edo, qui fut plus tard, après la restauration, la capitale de l'Empire. Cette capitale ne devait être autre que Tokio.

Après la mort de Hidéyoshi, Iéyasou gouverna le Japon à titre de conseiller du jeune Hidéyori qui succéda à son père. Mais la suprématie que Iéyasou avait sur les seigneurs féodaux, jointe à la crainte et à la jalousie du gouvernement d'Osaka, causa une guerre civile qui se termina en 1600 par la bataille de Sékigahara où Iéyasou fut vainqueur. Trois ans après, il reçut de l'Empereur le titre de shogoun que sa famille garda jusqu'à la fameuse restauration impériale de 1868.

On peut résumer ainsi l'œuvre de Iéyasou à l'intérieur : amélioration de l'Empire. « Si les ordonnances de Hidéyoshi contre le christianisme n'étaient plus bonnes, pourquoi, disait-on, ne les abrogeait-il pas ouvertement ? » Et, ce fut probablement avant tout, pour couper court à ces lamentations et à ces commentaires dangereux qu'Iéyasou publia en 1606 un édit interdisant toute propagande chrétienne, tout en n'ayant pas, au fond, l'intention de le faire exécuter strictement.

A partir de 1611, Iéyasou changea cependant du tout au tout et se montra prêt à ramener, fût-ce par la contrainte, le peuple au bouddhisme. Ce changement subit d'attitude fut causé par un prêtre qui, mécontent de la conduite de son supérieur, attira l'attention du gouvernement shogounal sur l'ambition des Portugais et des Espagnols. « Ces hommes, dit-il, ont obtenu d'abord un lopin de terre ; après y avoir construit un temple, ils ont commencé à prêcher le christianisme ; si vous n'y prenez pas garde, ils finiront par s'emparer du pays tout entier, car c'est ce qu'ils ont fait ailleurs ».

Les Hollandais qui venaient d'arriver au Japon parlèrent dans le même sens. Hollandais, Portugais et Espagnols étaient, en Europe, adversaires non seulement religieusement, mais encore par suite politiquement. Aussi les Espagnols cherchèrent-ils aussitôt à contre-carrer tous les efforts des Hollandais pour gagner notre confiance. En 1608, lorsque, retournant en Espagne, Dom Rodrigo, ancien gouverneur des Philippines,

fit naufrage sur les côtes du Japon et fut reçu en grande pompe par le shogoun, il demanda au gouvernement japonais, comme preuve d'amitié, de soutenir les missionnaires et de ne pas autoriser les Hollandais, ces pirates, ces ennemis des Espagnols, à débarquer sur les côtes du Japon. Iéyasou lui répondit : « Je n'ai rien à envier au roi Philippe, si ce n'est d'avoir un serviteur tel que vous. Je vous accorde ce que vous me demandez en faveur des missionnaires ; j'ordonnerai que ces religieux, amis du roi Philippe, ne soient pas molestés, car je veux rester en bonne intelligence avec ce grand monarque. Quant à l'expulsion des Hollandais, cela m'est très difficile pour cette année, parce qu'ils ont ma parole que je ne les empêcherai pas de séjourner dans le pays, mais je vous remercie de me les avoir fait connaître pour ce qu'ils sont ».

En 1611, il y eut une autre ambassade espagnole qui demanda une deuxième fois que défense fût faite aux Hollandais de trafiquer dans le pays, et le roi d'Espagne menaça d'envoyer des navires de guerre au Japon pour brûler les navires hollandais. Le gouvernement shogounal répondit que le pays, étant ouvert à tous les étrangers, nul n'en devait ni n'en pouvait être exclu, et que si les princes des nations étrangères étaient en guerre, ils n'avaient qu'à vider leur querelle dans leurs pays respectifs.

Les Hollandais ne pardonnèrent naturellement pas aux Espagnols d'avoir cherché à leur nuire auprès du shogoun. En manière de riposte, du régime féodal, fixation des droits et obligations des daïmios, promulgation d'une loi sur leurs successions et mise en vigueur de règlements touchant les samourais, promulgation de lois publiques et privées, organisation du gouvernement central à Edo et du gouvernement provincial.

Quant à la politique extérieure, Iéyasou ne suivit pas, au début, l'exemple de son prédécesseur qui séparait nettement les intérêts religieux et commerciaux. Très désireux de développer les relations commerciales entre le Japon et les nations européennes, il accueillit les religieux chrétiens et les autorisa à prêcher le christianisme. Mais sa tolérance ne devait pas durer. Il commença à prendre des mesures de rigueur, selon le Père Charlevoix, quand il vit qu'il ne parvenait pas à obtenir des étrangers qu'ils utilisent le port d'Ouraga, à proximité d'Edo et dont il espérait faire la plus importante des villes commerciales et maritimes du pays. Iéyasou avait même demandé spécialement et à différentes reprises, au gouverneur des Philippines, d'envoyer des navires dans ce port, en même temps que des constructeurs européens et d'avoir des rapports amicaux avec le Japon. Iéyasou désirait, en effet, posséder, dans ses propres fiefs et à proximité de son château d'Edo, un port de commerce comme Nagasaki. Sa première ambassade au gouverneur des Philippines date de 1602. Contrairement à toute attente, le gouverneur

répondit que la sécurité des Philippines exigeait que les Japonais n'eussent pas de navires et ignorassent, pour ainsi dire, l'art de la navigation, qu'envoyer des ouvriers pour construire des navires, ce serait leur fournir des armes contre les Espagnols ; que d'autre part, en ce qui concernait les rapports d'amitié sollicités si instamment par Iéyasou, il en était tout à fait partisan et que, pour se conformer à son désir, il enverrait un navire avec des marchandises dans le Kanto, mais qu'en tout cas, avant de connaître la décision du roi d'Espagne, à qui il voulait au préalable en référer, il n'autoriserait pas la construction de navires.

Le gouverneur envoya, en effet, un navire marchand dans le pays et des relations amicales s'établirent entre le Japon et les Philippines. Mais les étrangers ne furent pas à ce port d'Ouraga aussi nombreux qu'Iéyasou l'eût désiré. De plus, le shogoun nourrit bientôt des craintes à l'égard de l'esprit trop entreprenant des Espagnols qui avaient tout récemment conquis plusieurs pays barbares. Selon le père Charlevoix, ce furent donc ces deux raisons qui auraient engagé Iéyasou à modifier sa manière d'agir.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en faisant preuve tout d'abord d'un esprit de tolérance, Iéyasou donna lieu également aux récriminations et aux reproches amers de Yodoghimi, veuve de Hidéyoshi et mère du jeune Hidéyori qui était, en droit, le premier suzerain. Iéyasou fut accusé de violer de manière flagrante les lois établies par Hidéyoshi pour la sécurité, ils s'en prirent aux religieux envoyés par le gouvernement espagnol et les dénoncèrent comme suspects. Maurice de Nassau, stathouder de Hollande, écrivait à Iéyasou en 1611 : « Trois fois de suite, j'ai expédié de mes navires en Chine, pour entrer en relations commerciales avec ce royaume, et sur l'un de ces navires j'ai envoyé une ambassade au roi ; mais les Portugais ont offert des présents considérables au roi de Chine et, mettant en œuvre une infinité de moyens, ils ont empêché l'ambassade d'accomplir sa mission. L'ambassadeur est revenu sans avoir rien fait, et sans avoir même obtenu la permission de débarquer. Les Portugais et les Castillans étant mes ennemis, il peut arriver qu'ils agissent de même au Japon, et qu'ils sollicitent Votre Altesse de ne pas permettre aux Hollandais de résider dans ses Etats, alléguant qu'eux-mêmes et leur commerce avec le Japon datent déjà de loin, que les Hollandais sont des nouveaux venus, et que si les Hollandais prennent pied au Japon, le commerce portugais en éprouvera du préjudice ; mais Votre Altesse ne doit accorder nul crédit à ces discours, lesquels sont faux de tous points. La vérité est que les Portugais et les Castillans ont l'ambition de conquérir l'univers, et qu'ils appréhendent la venue de mes vassaux sur les terres de Votre Altesse et la révélation de leurs desseins. A cet effet, ils débitent mille impostures pour discréditer mes sujets. Le temps permettra de vérifier l'exactitude de mes affirmations. A Patane et dans les

autres contrées où ont résidé les Portugais, mes vassaux étaient reçus et traités avec amitié par les indigènes. Les Portugais portèrent alors contre eux mille accusations ; mais on a reconnu leur perfidie et ils ont été chassés, tandis que les Hollandais ont obtenu toute faveur. J'avertis également Votre Altesse qu'il est de la plus haute importance de démêler les machinations que Portugais et Castellans trament avec leurs prêtres qui hantent ses Etats : à savoir que lorsqu'ils prévoient quelque difficulté personnelle pour arriver à leurs fins, ils s'efforcent d'atteindre à ces fins par le moyen des prêtres et ce, avec une astuce infinie. D'ailleurs, le but que poursuivent ces prêtres n'est autre que de gagner insensiblement les naturels à leur doctrine, et de leur inspirer de l'aversion pour les sectateurs de toute autre loi ; bientôt ils font naître des rivalités avec les différentes sectes et occasionnent des révolutions et des guerres ; d'où il peut résulter que ces prêtres deviennent les maîtres de tout l'Empire ».

Les preuves de cette âpre compétition entre Espagnols et Portugais d'une part, et les Hollandais d'autre part, ne manquent pas. Il serait aisé de les multiplier.

Le shogoun prêta sans doute une oreille complaisante aux avertissements des Hollandais, car en 1612, une nouvelle persécution éclata. Le complot du daïmio d'Arima, dont il se trouva que les quatorze conjurés étaient chrétiens, en trouva l'occasion.

Depuis, Iéyasou renouvela souvent les ordonnances prohibant le christianisme, mais en cherchant comme Hidéyoshi à éviter d'apporter de sérieuses entraves au commerce. Pour cela, il établit comme lui une distinction précise entre les relations commerciales et les relations politiques. Si la question religieuse n'était pas venue se mêler à la question politique, il est certain qu'il n'aurait pas manqué de s'en tenir fidèlement à la politique des premières années de son règne.

Avant d'en finir avec Iéyasou, il convient de parler également d'une question extrêmement grave et qui devait achever de ruiner la confiance que le shogoun témoignait encore parfois aux étrangers catholiques. Ce complot est celui d'Okoubo Tchôan, en 1613, dans le but de détrôner le shogoun. Des portugais et des espagnols dont les noms étaient cités dans une lettre révélatrice avaient promis leur appui.

En 1616, peu après la mort d'Iéyasou, il n'y avait plus que les ports de Nagasaki et de Hirado, qui étaient autorisés à trafiquer avec les espagnols et les portugais. Par contre, les hollandais étaient en grande faveur auprès du gouvernement shogounal. Les nations catholiques essayèrent bien encore de lutter contre eux, mais elles ne réussirent qu'à attirer sur elles la haine croissante du gouvernement.

La politique d'Iémitsou, troisième shogoun des Tokougawa, fut plus radicale encore. Celui-ci, pour en finir avec le christianisme, n'hésita même pas à limiter le commerce étranger.

Le régime féodal triomphait à ce moment-là. La paix était générale dans l'empire, les finances shogounales en bon état, la dignité de shogoun à son apogée. On ne cherchait donc qu'à maintenir une situation favorable et ce fut pour supprimer le plus possible une cause de conflit qu'on décida de combattre jusqu'au bout le christianisme. On alla jusqu'à interdire d'envoyer à l'étranger des navires japonais. Les japonais eux-mêmes ne furent plus autorisés à s'y rendre.

Une véritable chasse aux chrétiens fut ordonnée. Enfin, on s'assurait par un interrogatoire que les espagnols n'étaient pas des religieux déguisés. Malgré toutes ces mesures, les marchands espagnols ou portugais parvinrent cependant encore à trafiquer dans le port de Nagasaki.

La révolte d'Amakousa, à la fin de 1638, acheva de décourager les derniers partisans du catholicisme. Les principaux instigateurs de cette révolte avaient été poussés par le désir de venir en aide aux chrétiens, d'autres par leur inimitié pour la maison shogounale des Tokougawa, inimitié qui s'expliquait par le fait qu'ils avaient perdu leurs fiefs après la défaite des Toyotomi. Dès lors, le Japon fut complètement fermé aux nations catholiques.

Les hollandais qui jetèrent l'ancre sur les côtes du Japon en 1600, l'emportèrent définitivement sur les portugais et sur les espagnols, premiers pionniers de la civilisation occidentale chez nous. Ceux-ci ne vinrent plus dans le pays qu'au péril de leur vie. Le gouvernement shogounal les tenait pour traîtres ou envahisseurs, alors que les hollandais étaient considérés comme simples commerçants et pratiquant une religion autre que celle du Christ.

Les hollandais, en effet, pour avoir, au Japon, ce monopole du commerce étranger, suivirent une politique nettement hostile au catholicisme et se conformèrent fidèlement aux ordres du shogoun. Lors de la révolte de l'île d'Amakousa, où l'on vit la croix sur les vêtements des rebelles, des vaisseaux hollandais allèrent canonner le château-fort où ils s'étaient enfermés. Six canons d'un navire furent même cédés généreusement aux Japonais, sans qu'on eût égard au fait que ce navire allait se trouver sans moyens de défense, bien qu'il dût accomplir un voyage aussi dangereux que l'était alors celui du Japon à Batavia, à travers des mers infestées de pirates. « L'empressement plein de soumission des hollandais, dit Kaempfer, pour l'exécution des ordres du shogoun à l'égard de la destruction totale du christianisme dans ses Etats leur assura leur établissement dans le pays et la permission d'y faire le commerce, malgré les dessein de la cour d'en exclure tous les étrangers sans exception. » Le comptoir hollandais, primitivement installé à Hirado, fut transféré, en 1641, à Déshima, petit îlot artificiel dans le port de Nagasaki, où toujours fidèles aux ordres shogounaux, il continua seul à trafiquer avec le Japon jusqu'à la restauration de 1868. On exigeait des hollandais qu'en arrivant

au Japon ils posassent les pieds sur une plaque de cuivre où était gravée l'image du Christ. C'était le moyen qu'avait choisi le shogoun pour s'assurer qu'ils n'appartenaient pas à la religion chrétienne.

Telles furent, brièvement résumées, les relations du Japon avec l'Europe aux XVI^e et XVII^e siècles. Des 200 navires japonais dont les pavillons flottaient au commencement du XVII^e siècle dans les mers de Siam, de Cochinchine et même d'Amérique, il n'en existait plus un une quarantaine d'années plus tard, et on perdit même toute trace des marins japonais, dont l'audace avait été si remarquée et avait causé tant d'effroi dans les eaux d'Extrême-Orient. Le Japon s'endormit d'une sorte de sommeil qui devait durer deux siècles.

Isolé du reste du monde, indifférent aux progrès réalisés par autrui, ce Japon, qui était encore celui d'il y a un demi-siècle, parut en léthargie. Quand il sortit de cet état comateux, il ne put que constater que les nations, notamment les nations européennes, avaient marché à pas de géant et l'avaient dépassé infiniment dans tous les domaines. Il eut le sentiment de son état de grande faiblesse et d'infériorité et, forcé de s'avouer à lui-même qu'il n'était plus le maître de sa destinée, il n'essaya pas de résister à la volonté de ces mêmes nations européennes, auxquelles il avait jadis commandé avec autorité. Il ouvrit largement toutes ses portes au commerce international et résolut la question religieuse, en acceptant et proclamant le principe libéral de l'absolue liberté de conscience.

M. le Président ajoute aux remerciements qu'il adresse à l'auteur du mémoire qu'on vient d'entendre, l'intéressante communication suivante :

Nous ne saurions trop féliciter M. Nagaoka d'avoir dirigé ses recherches sur les premières relations du Japon avec l'Europe. Le prosélytisme chrétien a tenu la plus grande place dans ces relations, parce que la pénétration européenne se présentait nécessairement au seizième siècle, sous la forme religieuse. Les missionnaires qui, seuls, avant l'arrivée des Hollandais, ont écrit pour l'Europe et nous ont raconté l'accueil fait aux premiers navires d'Europe, n'ont jamais, ni connu les causes de la faveur dont le christianisme a joui près de Nobounaga, ni deviné celles de l'effroyable réaction qui a suivi sous Yéyas et Yémits. Leurs récits présentent donc une énigme que de rares souvenirs épisodiques tels que celui de l'entretien d'un pilote espagnol avec l'envoyé de Yéyas, permettent mal de déchiffrer.

Je parle ici de ce pilote qui, anxieusement interrogé sur la cause des rapides conquêtes de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, indiqua l'habileté du roi Don Philippe à faire précéder ses armées par des missionnaires. Les pays, une fois convertis, assurait-il, la conquête en était acile. La défiance générale de Yéyas s'explique; mais on lui ferait tort,

je crois, en s'exagérant sa crédulité. Les anciennes archives du Bakoufou doivent recéler plus d'une pièce importante, dont la publication pourra seule éclaircir un jour le problème de l'intolérance, si contraire aux vieilles traditions du Japon, que le christianisme a rencontrée.

Dans la reconstruction de cette histoire obscure, la France doit avoir sa page. J'ai rappelé, il y a quinze ans, comment l'Université de Paris a fourni à l'Asie orientale son grand apôtre saint François-Xavier, et j'ai indiqué à cette occasion que le nom même de Xavier n'était qu'une altération portugaise du nom français de Chabrier. Je vous raconterai les circonstances par lesquelles j'ai été amené à cette conclusion imprévue, que seule pourrait démentir la découverte de quelqu'autre Xavier antérieur au saint missionnaire.

J'ai connu vers 1863 M. de Chabrier, sénateur, ancien directeur des archives, dont le salon politique était alors très fréquenté, et dont l'humeur affable s'accorde mal, dans mes souvenirs, avec le portrait que Michelet a laissé de lui. Il m'invita un jour à dîner, pour me faire rencontrer avec le patriarche des ingénieurs de la marine d'alors, le baron Charles Dupin, notre ancien inspecteur général. Au cours de la conversation, qui languissait sur les questions maritimes, il parla de sa famille qui comptait une illustration d'un genre rare à notre époque. Il était l'arrière petit neveu de saint François-Xavier. Il ne songeait d'ailleurs pas à établir de lien entre les deux noms assez dissemblables de Xavier et de Chabrier; je n'en pouvais nécessairement pas établir davantage alors; mais je gardai fidèlement mémoire du propos.

En 1890, voulant donner un épilogue au récit des guerres civiles du moyen-âge japonais que je rapportais de Tokio, j'eus la curiosité de retrouver les sources françaises de la vocation religieuse de saint François-Xavier. Je connaissais, comme tout le monde, l'épisode fameux des trois jeunes écoliers se concertant à Sainte-Barbe pour fonder l'ordre des jésuites; j'allai donc consulter à la bibliothèque Sainte-Geneviève, une histoire de ce vieux et renommé collège. J'y trouvai les trois noms, Ignace de Loyola, Pierre Fabre, *François Chabier*. De Xavier, il n'était pas question, mais l'orthographe de Chabier était une révélation, d'autant plus claire que Chabier, au Portugal, devait s'écrire Xabier. On connaît, en effet, l'orthographe portugaise de Xikokou et de Kagouéima, donnée par les premiers missionnaires à Shikokou et Kagoshima.

Il reste dès lors à admettre que Xabier et Xavier sont deux orthographes d'un même nom. Cela, sans doute, ne souffre pas de difficulté.

L'histoire est très simple. Le père de saint François-Xavier, Navarrais de l'époque où la Navarre était l'apanage des princes français de Bourbon, épousa une française du nom de Chabrier, grand'tante du sénateur ami de Napoléon III. Deux fils sont issus de ce mariage. L'aîné prit la nationalité espagnole, garda le nom basque de son père et devint capi-

taine dans l'armée du roi Ferdinand-le-Catholique. Le plus jeune se tourna du côté de la France; il vint étudier à Paris, où il adopta le nom de sa mère. Ce nom de Chabrier s'est accolé, après altération, à son prénom de François, pour former le vocable qui le distingue des autres saints du même nom.

Ainsi, une part revient à la France, dans la première introduction des idées occidentales dans le vieux Japon de Nobounaga. Restreinte en étendue, cette part dépasse les autres en hauteur. Saint François-Xavier, demi français par le sang, fut un Français de vocation et d'éducation. Le français fut, à un double titre, sa langue maternelle. Xavier, enfin, est un vieux nom français.

Après l'audition de la lecture de M. Bellessort et de la conférence de M. Nagaoka, il est donné connaissance du résultat du scrutin pour l'élection des membres du Conseil de la cinquième série.

Votants : 45. A déduire, un bulletin nul.

Ont obtenu : MM. G^{al} BRUNET, C^{te} HISHAMATSU, Prince ITCHIO, TATSUKÉ, membres sortants.

D^r ANCELET, DESLANDRES, HEURTEL, M^{is} DE LA MAZELIÈRE, NAGAOKA : 44 voix. M. AMARI, 43 voix, en remplacement de MM. BING et GARIÉ, décédés; MARUYAMA, TSUDA, HASHIMOTO et MATSOUMOURA, rappelés au Japon. — M. GORAÏ, 1 voix.

En conséquence, MM. G^{al} BRUNET, C^{te} HISHAMATSU, Prince ITCHIO TATSUKÉ, D^r ANCELET, DESLANDRES, HEURTEL, M^{is} DE LA MAZELIÈRE, NAGAOKA et AMARI sont proclamés membres du Conseil d'administration.

Le Départ de S. E. M. MOTONO

RÉCEPTION DE LA LÉGATION DU JAPON

13 Février 1906

Cérémonie du thé (*Tchanoyu*), avec les commentaires
de M. TATSUKÉ, premier secrétaire

MESDAMES ET MESSIEURS,

Avant la séance de la *Tchanoyu*, offerte si gracieusement par Mme Motono qui va nous montrer comment se pratique cette très ancienne cérémonie japonaise très à la mode encore aujourd'hui au Japon, il ne serait peut être pas sans intérêt, que je vous donne quelques explications très succinctes sur l'histoire du thé au Japon et des coutumes singulièrement élégantes auxquelles il a donné lieu.

D'après d'anciens documents japonais, le thé aurait été importé de la Chine par un prêtre bouddhiste, Dénkio-Daïshi, sous le règne de Kammu-Ténnô, 50^e empereur du Japon, qui a régné de 782 à 805.

Le titre de Daïshi est le plus haut de ceux conférés par l'Empereur à un prêtre bouddhiste, et Dénkio est un nom honorifique spécialement accordé à ce prêtre en même temps que le titre de Daïshi. Son vrai nom est Saï-Tchô.

Ce savant prêtre avait été envoyé en mission en Chine, tout comme on envoie aujourd'hui de chez nous des étudiants et des savants en Europe. En retournant dans son pays, Dénkio-Daïshi apporta des graines de thé.

Quelques années après, sous le règne de l'empereur Saga, en 810 de notre ère, la cérémonie du thé fut exécutée pour la première fois à la cour Impériale.

A l'époque de l'empereur Daïgo (898-930) de nombreux perfectionnements furent apportés à cette cérémonie.

En ce temps là l'usage du thé était limité seulement à la cour impériale et aux membres du clergé.

Trois siècles plus tard, sous le règne de Godaïgo (1319-1338), cette cérémonie s'étant développée de plus en plus et devenue très compliquée, s'étendit dans le pays. On dit qu'elle était pratiquée même par les soldats en campagne.

Le commencement du XIV^e siècle a été, comme vous le savez, ravagé

par des guerres civiles; il y avait des luttes constantes entre l'armée impériale et l'armée de la famille des Hôjos. Dans cette guerre Kusunoki-Masashigé et toute sa famille se distinguèrent si brillamment par leur bravoure, et leur dévouement à l'empereur fut tel, que cette famille est devenue pour nous un modèle de fidélité et de loyauté envers la Famille Impériale du Japon.

Il n'y a pas, au Japon, un seul enfant qui ne connaisse le nom de Masashigé qui y est considéré comme le symbole de gloire et d'honneur et comme l'image sacrée de notre race japonaise.

C'est à cette époque de troubles intérieurs que la cérémonie du thé pénétra dans le camp des guerriers pour adoucir les rigueurs de leur métier.

L'histoire nous apprend que pendant le siège de Tchihaya, — château-fort dans lequel le général Kunosoki, avec quelques centaines de ses hommes était assiégé par l'armée de Hôjô, cent fois plus nombreuse, — on se délassait des fatigues de la guerre, qui durèrent plusieurs mois, en s'adonnant à la cérémonie du thé et à d'autres jeux aussi élégants.

Après cette guerre commence l'ère du shogunat des Ashikagas. Le neuvième shogun, Ashikaga Yoshimasa (1444-1473) s'éprit tellement de la cérémonie du thé qu'il abdiqua et transféra ses pouvoirs à son fils Yoshihina, pour consacrer entièrement son temps à la Tchanoyu. Il fit construire le fameux chalet d'argent, le Guinkakuji, qui existe encore dans les environs de Kioto et qui est un objet d'admiration pour les voyageurs étrangers autant que pour les japonais eux-mêmes. Il y demeura dans le seul but de se consacrer à la Tchanoyu.

Le prêtre Shuko du temple bouddhiste de Somyoji de Nara était son compagnon favori.

La plupart des notabilités de la Cour impériale, entre autres le Kampaku Masa-Ié, premier ministre de l'Empereur, lui rendaient souvent visite pour goûter le thé avec lui. Comme conséquence résultant de cette faveur shogunale, la cérémonie du thé prit une grande extension à cette époque et en même temps la vie luxueuse prit un développement considérable. La folie du luxe de Yoshimasa fit beaucoup de mal au peuple, à cause des lourds impôts et des contributions énormes qu'il en exigeait pour ses dépenses désordonnées, sans tenir compte de la souffrance du peuple causée par de fréquentes famines et des troubles ininterrompus.

L'Empereur ayant eu pitié de son peuple intervint et adressa à Yoshimasa une poésie chinoise, qu'il fit lui-même et dans laquelle il attira discrètement son attention sur sa fâcheuse conduite. Yoshimasa comprit et obéit aux ordres discrets de l'Empereur en réduisant ses folles dépenses.

Ensuite ce fut un chevalier nommé Takéda-Nakamura, qui se fit raser

la tête, formalité ayant un caractère religieux comparable à celui que confère la tonsure aux prêtres catholiques. Les maîtres, Sotchin et Sôgo, élèves eux-mêmes du prêtre Shuko, dont je viens de parler, l'avaient initié aux secrets d'un art qui devait le rendre célèbre.

L'usage était à cette époque de remplacer par un nom poétique le nom de famille de toute personne qui s'adonnait entièrement à l'exercice de la Tchanoyu ; c'est sous le nom de Shô-O que l'ancien chevalier en devint le Grand Maître.

Au xvi^e siècle, le Shogunat des Ashikagas fut renversé par Oda-Nobunaga qui, lui aussi grand amateur de la Tchanoyu, contribua puissamment au développement de cet art ; Nobunaga fut imité par son successeur, Toyotomi-Hidéyoshi, plus connu sous le nom de Taïko (1585-1590).

Il nous reste à parler d'un maître célèbre nommé Naya-Yoshiro. Très savant, il se rasa la tête et prit le nom bouddhique de Sén-Sôéki, à titre de Tchajin, ou homme de thé ; il étudia avec Shô-O l'art auquel il dut d'entrer successivement au service de deux puissants shoguns : Nobunaga et Taïko. Plus connu sous le nom de Sén-Likiu, il réorganisa, par ordre de Taïkô, la cérémonie du thé ; ses prescriptions sont encore observées de nos jours ; il est donc pour ainsi dire, le fondateur de cette cérémonie telle que nous la connaissons.

Et maintenant Mme Motono va procéder à l'exécution de cette noble cérémonie si fine et si gracieuse.

DINER D'ADIEU OFFERT A S. E. M. MOTONO

au Cercle des Armées de Terre et de Mer, le 19 Février 1906.

Toast de M. Bertin, président de la Société.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'éprouverais de l'embarras à proclamer ici tout haut, devant vous, tout le bien que nous pensons de vous. Je laisse donc à nos collègues le soin de vous le dire, chacun en particulier ; c'est un devoir auquel ils ne failliront pas, dùt votre modestie en être alarmée.

Il me faut du moins vous parler au nom des absents. L'un d'eux, notre président d'honneur, va m'obliger à côtoyer ce terrain défendu de la po-

litique, dont nous nous étions éloignés scrupuleusement pendant ces dernières années. Que la responsabilité en retombe sur lui; elle ne l'écrasera pas. M. Boissonnade s'associe à nos regrets, mais aussi à nos félicitations de vous voir appelé à rétablir de bonnes relations avec notre allié qui n'est plus l'ennemi du Japon.

Bien que notre réunion de ce soir soit nombreuse, beaucoup de nos collègues, MM. Janssen, Martinie, D^r Mène, Krafft, Fliche, Gonse, Blondeau, Oudart, etc., retenus par l'absence, la maladie ou des deuils récents m'ont envoyé l'expression de sentiments chaleureux dont je me fais l'interprète, avec celle des regrets de votre départ que tempère seule l'espérance de vous revoir bientôt.

MES CHERS COLLÈGUES,

Je n'ai point à me faire l'interprète de M. Motono; mais je puis rappeler ici l'intérêt vigilant et très agissant dont il a constamment entouré notre Société; il a tenu à nous en donner un gage nouveau, avant son départ, par une libéralité dépassant celles de nos plus généreux donateurs. Je laisse au trésorier le soin d'en révéler l'importance à notre prochaine assemblée générale. La réciprocité des sentiments entre M. Motono et les membres de la Société a établi des liens qui resteront indissolubles.

Si, comme il est un peu écrit sur nos statuts, et très profondément gravé dans notre pensée, le but de cette Société est de rendre avant tout plus étroite la confraternité entre deux pays faits pour se comprendre; en leur permettant d'abord de se bien connaître, nous serons unanimes à affirmer que personne n'a mieux travaillé à cette tâche que M. Motono, et n'y était mieux préparé.

Contrairement aux apparences, Paris n'est point une ville qui s'ouvre facilement et livre ses secrets. Quiconque y débarque, sans qu'une forte préparation ait aiguisé sa perspicacité, est fort exposé à voir surtout flotter à sa surface le monde un peu interlope qui gravite volontiers autour de l'étranger; son regard, alors ne va pas au-delà de quelques romans frivoles tels que celui dont un écrivain célèbre a doté à jamais les collines de Nagasaki, pour la plus grande édification des globe-trotteurs, de ceux surtout qui ne sont pas allés au Japon. L'éducation française, jointe aux qualités japonaises de finesse et de pénétration, mettaient M. Motono à l'abri d'un tel danger. Il a pu pressentir, connaître, apprécier la vie dans la véritable famille française et dans les milieux de travail fécond qui sont notre force et notre honneur.

Il nous a, en même temps, apporté un exemple de plus, chez lui, du Japon affable et courtois, joignant, aux qualités aimables, les dons solides qui font les grands peuples.

La tâche n'est point achevée. M. Motono reviendra sans doute parmi nous, et complétera plus facilement, en la haute dignité d'Ambassadeur

de S. M. l'Empereur du Japon, l'œuvre d'amitié franco-japonaise. Il est assuré de la collaboration de chacun de nous dans la limite de nos moyens. Il trouvera des amitiés fidèles, des dévouements actifs. Il a enfin et surtout, permettez-moi de le dire pour terminer, comme gage assuré de succès, le gracieux concours de M^{me} Motono.

Nous sommes ici en Europe et dans le plus Europe de l'Europe; nous savons combien le salon de l'Ambassadrice peut préparer et seconder utilement l'œuvre du Cabinet de l'Ambassadeur.

Nous buvons, Messieurs, à la santé de LL. EE. M. et M^{me} Motono.

Réponse de S. E. M. Motono.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Je suis profondément touché et ému des paroles si sympathiques que notre cher Président vient de m'adresser et que vous avez bien voulu souligner en les applaudissant.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, combien je regrette de quitter la France qui m'est si chère par tant de liens. Vous savez que je suis un enfant de vos écoles et que, si j'ai pu devenir un homme tant soit peu utile à mon pays, je le dois beaucoup à votre délicieux pays qui m'a offert dans ma jeunesse une généreuse et cordiale hospitalité.

C'eût donc été pour moi une joie sans bornes, si j'avais pu, pendant de longues années encore, consacrer mes efforts à développer de plus en plus les relations si amicales qui existent déjà entre nos deux pays.

Je ne sais si vous vous le rappelez, Messieurs, dans un banquet que votre Société a bien voulu m'offrir au moment de mon arrivée en France, je vous disais que, selon mon humble avis, je ne voyais aucun obstacle à ce que nos deux pays puissent vivre dans une entente parfaite. Nos deux nations n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune partie du monde; au contraire, nous sommes faits pour nous entendre. Nous avons beaucoup de traits communs dans notre caractère; nous sommes bons, généreux et chevaleresques. Nous sommes deux peuples virils et intelligents. Nous sommes artistes jusqu'à la moelle des os. Que nous manque-t-il donc pour nous entendre complètement? C'est que nous ne nous connaissons pas encore assez.

Les événements de ces dernières années ont révélé au peuple français beaucoup de nos qualités qui étaient inconnues jusqu'alors. Mais il y a encore beaucoup de choses qu'on ignore en France sur le Japon, comme nous avons beaucoup de choses à apprendre au Japon sur la France.

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de compléter ce dernier travail pour que le Japon et la France finissent par se mieux comprendre et arrivent à une entente parfaite.

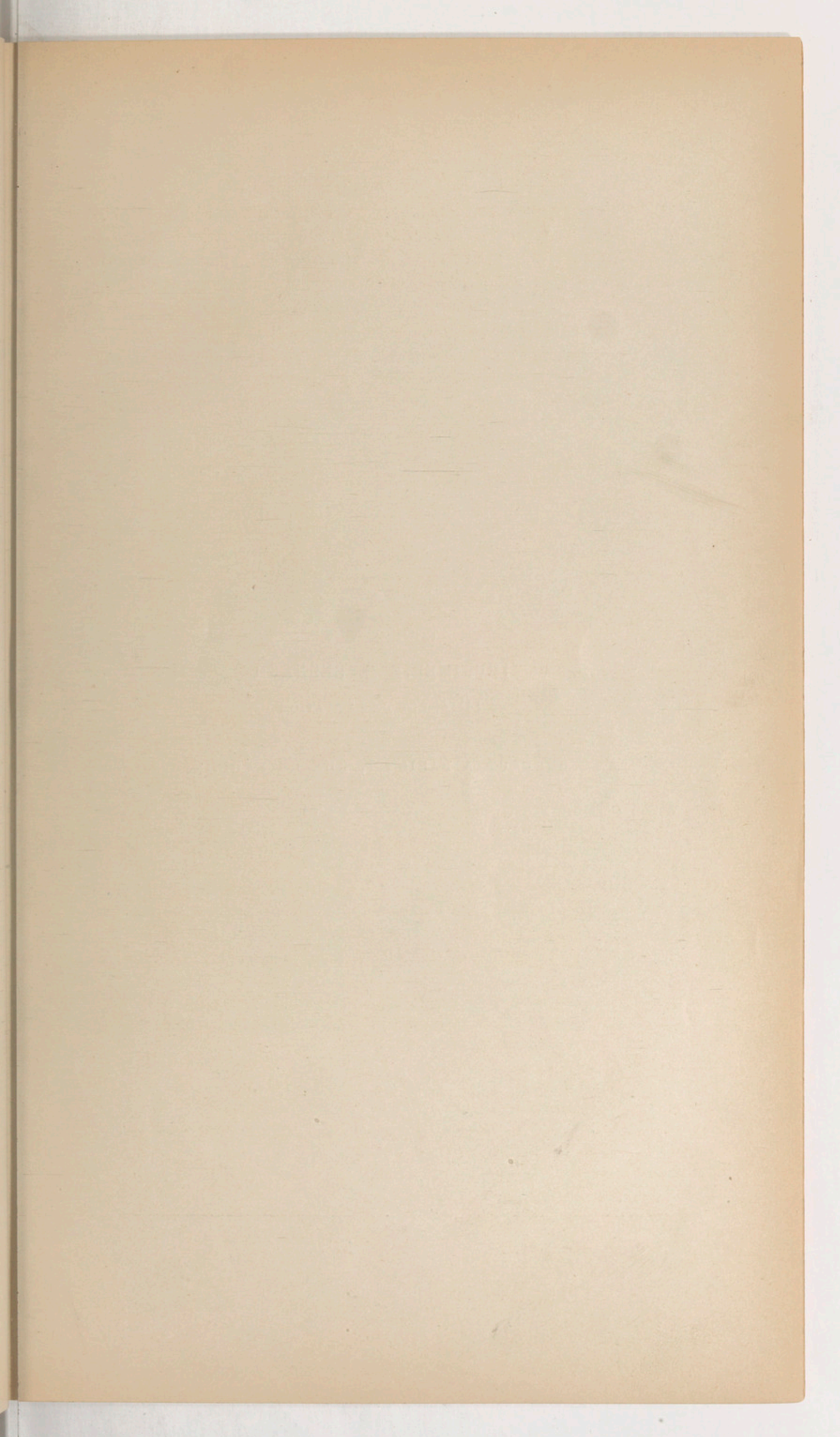
Au moment de quitter ce beau pays de France avec mes plus sincères regrets, la seule consolation qui me reste est de penser que je vais dans un pays ami et allié de la France. Vous pouvez être assurés, Messieurs, que je n'épargnerai aucun effort pour rétablir entre mon pays et la Russie des relations solides et franchement cordiales, qui deviendront, je l'espère du moins, la sauvegarde de la paix en Extrême-Orient.

Et maintenant, je vous demande, Messieurs, la permission de lever mon verre à une entente cordiale entre le Japon et la France et au développement de plus en plus prospère de la Société franco-japonaise.

Conférences et Séances d'Études

1900-1906

1900. — M. REVON. *Bouquets Japonais*. Arrangements de fleurs et exécutions de dessins par des maîtres et des artistes japonais.
1901. — M. TADAMASA HAYASHI. *Le Japon à l'Exposition universelle de 1900*.
M. le D^r MÉNE. *Les armures et les armuriers Japonais*.
M. A. BÉNAZET. *La Vie théâtrale au Japon*.
M. BING. *Hok'sai et son art*.
1902. — M. E. BERTIN. *Histoire de l'ancien Japon, jusqu'à la fondation du Siogounat*.
M. RAYMOND KOECHLIN. *L'art japonais*.
M. FÉLIX RÉGAMEY. *Le Dessin et son Enseignement dans les Écoles de Tokio*.
1903. — MM. T. YAMADA et K. HIGOUTCHI. *État actuel de l'Édition et de la Librairie au Japon*.
M. TEN ITCI, et sa troupe. *Séance de prestidigitation Japonaise*.
1905. — M. TADAMASA HAYASHI. *Le Japon est-il pauvre?*
M. ARCAMBEAU. *La Croix-Rouge japonaise et les Œuvres de bienfaisance japonaises*.
M. DESHAYES. I. *Les peintures de LI LONG-MIEN (1081)*. — II. *OKOMA Roman Japonais*, texte et dessins transcrits par M. Félix RÉGAMEY (Bibliothèque d'art du Musée Guimet).
M. GORAY. *Analyse des dernières publications japonaises adressées à la Société*.
M. de MILLOUE. *Les Collections indiennes du Musée Guimet*.
M. le marquis de la MAZELIÈRE. *Le BUSHIDO. (Code de morale chevaleresque du Japon)*.
1906. — MM. GORAY et Félix RÉGAMEY. *Le paysage et les paysagistes japonais*.
M. BELLESSORT. *La vie intérieure au Japon. — Confession d'une jeune divorcée Japonaise*.
M. NAGAOKA. *Les premiers rapports du Japon avec l'Europe au seizième siècle*.



COURBEVOIE

IMPRIMERIE E. BERNARD

14-15, RUE DE LA STATION

BUREAUX A PARIS : 1, RUE DE MÉDICIS
